

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2223 - LUNDI 2 FÉVRIER 2015

Désarmement des FDLR

Les Fardc en première ligne

En lieu et place d'opérations militaires conjointes avec la Monusco comme cela avait été initialement convenu, tout porte à croire que les forces loyalistes feront cavalier seul, du moins dans un premier temps avant d'impliquer la force onusienne. Quoique les rôles soient bien définis sur papier, il reste à s'accorder, entre les Fardc et la Monusco, sur d'autres détails liés par exemple à la planification stratégique du projet, apprend-on.

Face à la menace militaire qui pèse sur eux, les rebelles hutus rwandais ont vite changé de discours, cherchant à convaincre quant à leur volonté à poursuivre le processus politique de désarmement tout en réaffirmant leur détermination de continuer à œuvrer pour la paix dans la région. Nonobstant ce changement de ton, les Fardc sont décidées à les désarmer de force conformément au vœu exprimé par la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) et par la Communauté de développement de l'Afrique australe.

Page 12



Des éléments des Fardc postés à la localité frontalière de Kibati au Nord-Kivu



Les Léopards de la RDC

CAN 2015

La RDC en demi-finale aux dépens du Congo Brazzaville

Le derby du Pool Malebo entre les Léopards de la République démocratique du Congo et les Diables rouges du Congo Brazzaville, comptant pour le quart de finale de la 30e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) a livré, le 31 janvier, à Bata en Guinée Équatoriale, son verdict. Après s'être fait peur, les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge ont finalement pris le dessus sur les poulains du mythique technicien français Claude Le Roy au terme d'une partie épique. Pour cette rencontre, Florent Ibenge a

une fois de plus modifié un tantinet ses onze de départ, avec la titularisation dans l'axe de la défense du colosse Gabriel Zakuani, préféré pour ce match à Joël Kimwaki, ainsi que celui de Cédric Makiadi dans la récupération en lieu et place du capitaine Mulumbu toujours blessé, avec à ses côtés Mbemba. Il y a donc eu le gardien Robert Kidiaba, Jean Kasusula, Zakuani, Mongongu, Issama, Chancel Mbemba, Cédric Makiadi, Dieumerici Mbokani, Yannick Bolasie, Jérémy Bokila et Cédric Mabwati. Page 13

APPUI DU GOUVERNEMENT

La police s'impatiente

Il faut des moyens conséquents pour permettre à l'Inspection générale, importante structure de la Police nationale congolaise (PNC), de bien fonctionner. Le bureau de l'inspecteur général a remis un cahier des charges au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Évariste Boshab, lors d'une visite surprise de ses installations. La question du retard accumulé dans la mise à disposition des moyens attendus n'a pas manqué d'être posée.

Au-delà, Évariste Boshab a jugé indispensable que l'Inspection générale de la PNC multiplie les émissions et campagnes de sensibilisation sur sa mission et son rôle à travers le pays. Il a exhorté la PNC à être chaque fois à ses côtés pour des orientations nécessaires sur la réglementation des questions de la police sur l'ensemble du territoire national.

Page 13

AGRICULTURE

Nécessité d'une administration forte

Un cadre du ministère de l'Agriculture est en colère face à la prolifération des projets financés par les partenaires au développement dans le secteur agricole et montés souvent en dehors de toute expertise de l'administration générale. Entre-temps, les services du secteur qui continuent à suivre des formations en renforcement des capacités deviennent des coquilles vides. Il est indispensable, pense la source, de poursuivre la réforme en profondeur pour permettre à l'administration

générale de recouvrer sa place dans la gestion des affaires liées à l'agriculture.

Le message arrivera-t-il à décrier une situation assez confuse ? Rien n'est moins sûr. Le week-end dernier, le nouveau patron de l'Agriculture, Pêche et Élevage, Isidore Kabwe, est descendu sur le terrain pour établir un état

des lieux complet du secrétariat général de la Pêche et Élevage mais également s'enquérir du fonctionnement des différents services de son secteur.

Page 12

COMMERCE ILLICITE

Des pointes d'ivoire taillées saisies par la police

Page 12

ÉDITORIAL

Allez les Blancs !

Vous avez battu samedi, à la loyale, les Diables rouges, nos Diables rouges. Eh bien sachez que désormais nos espoirs reposent sur vous, Léopards de la République démocratique du Congo, qui allez porter haut les couleurs du Bassin du Congo dans les ultimes phases de la CAN 2015.

Même si une frontière nous sépare, nous sommes frères et par conséquent imprégnés des mêmes valeurs. Certes, l'Histoire, la grande Histoire, nous a séparés alors que nous vivions à cheval depuis des siècles sur l'immense fleuve Congo et que nombre de nos familles ont toujours leurs racines plantées tout au long de ses deux rives, mais cela n'a pas brisé les rapports fraternels qui nous unissent. Il suffit pour s'en convaincre de voir comment les musiciens, les écrivains, les artistes des deux Congo échangent constamment et comment les dirigeants des deux capitales les plus rapprochées du monde, Brazzaville et Kinshasa, s'attachent à resserrer leurs liens en prévision du jour où il sera enfin devenu facile de franchir le Pool.

Ayant accédé à la victoire en quart de finale au terme d'un match haletant qui mobilisa, quatre-vingt-dix minutes durant, des dizaines de millions de téléspectateurs dans nos deux pays et à travers le monde où les diasporas s'étaient rassemblées afin de vivre ensemble ce moment unique, vous portez aujourd'hui l'espoir de la communauté congolaise tout entière. Mettez donc votre savoir-faire, votre volonté de vaincre, votre enthousiasme au service de la plus noble des causes qui est de gagner cette édition de la Coupe d'Afrique des Nations.

Lorsque vous entrez à nouveau mercredi sur le stade de Bata pour affronter en demi-finale vos nouveaux adversaires, souvenez-vous que vous incarnez désormais les populations du Bassin du Congo tout entier et pas seulement le peuple frère de la République démocratique du Congo. Ayant su franchir une à une les étapes qui menaient jusqu'à cette étape ultime, vous avez toutes les qualités nécessaires pour gagner la CAN 2015.

Restez donc unis comme vous l'avez été face à notre équipe samedi et vous gagnerez pour la plus grande joie de tous les Congolais. Allez les Blancs !

Les Dépêches de Brazzaville

DÉBAT SUR LA CONSTITUTION

Le MUST dit « Non » au changement

Après avoir consulté sa base, le Mouvement pour l'unité, la solidarité et le travail (MUST) que préside Claudine Munari, s'est prononcé, avec ferveur, contre le changement de la Constitution du 20 janvier 2002.

C'est à l'issue d'une assemblée générale, en date du 30 janvier à Brazzaville, que le bureau politique du MUST a affirmé avec véhémence que la Constitution de la République est la fondation sur laquelle est posée l'organisation de l'Etat. « Elle est une règle de jeu qui s'impose à tous », a-t-il déclaré.

équivaldrait à un coup d'État constitutionnel qui mettrait à mal la paix, la sécurité et la stabilité institutionnelle », a martelé le bureau politique du MUST.

Sur les raisons de la révision ou non de la Constitution, le premier secrétaire de ce parti, se réclamant de l'opposition, af-

tutionnel sera bel et bien respecté. Ce qui confirme si besoin il en était, l'inopportunité du changement de la Constitution. En conséquence, le bureau politique du Must dit non au changement de la constitution du 20 janvier 2002 et demande au peuple congolais de croire en l'alternance démocratique qui aura lieu, en août 2016, sous la houlette du président de la République », a déclaré le premier secrétaire du Must,



Le premier secrétaire, Marcel Mokoko (au centre)

Cependant, le bureau politique de ce parti a noté que, depuis l'entrée en vigueur de cette loi fondamentale, tous les observateurs de la vie politique congolaise s'accordent à reconnaître qu'aucune crise institutionnelle ou politique majeure n'a émaillé le fonctionnement régulier des institutions.

À cet effet, il révèle que le débat sur le changement de la Constitution est aujourd'hui objectivement infondé à la veille d'une élection présidentielle censée consacrer l'ancrage même de la démocratie et de l'alternance politique au Congo. « Il n'est donc pas opportun de changer la Constitution à quelques mois de la fin du second mandat du président de la République. On ne change pas les règles du jeu avant la fin du match. Le faire

ferme : « S'il est admis que bon nombre de dispositions de la Constitution peuvent, en effet, faire l'objet d'une révision, il convient néanmoins de relever que ni la forme républicaine, ni le caractère laïc de l'Etat, ni le nombre de mandats du président de la République, ni l'ensemble des droits énoncés aux titres I et II ne peuvent faire l'objet d'une révision ».

En face des représentants de l'UPADS, du CAP, de l'UPRN, du MCDDI, de l'UP, du RDD, de l'UDR-Mwinda, et de la plateforme « Sauvons le Congo », le bureau politique du MUST a appelé au respect de l'ordre constitutionnel. « Les échéances, de 2016 et 2017, étant conformes à l'agenda électoral fixé par la Constitution, il sied de se convaincre que l'ordre consti-

Marcel Mokoko.

Après avoir donné son point de vue sur la problématique de la révision de la Constitution ; du changement ou non de la Constitution ; et de l'appréciation du message des vœux à la nation du président de la République, le bureau politique de ce parti de l'opposition invite toutes les forces vives de la nation à travailler utilement à la réunion de conditions permises d'une élection présidentielle crédible, libre et transparente. L'invite tient également pour la mise en place d'une commission électorale indépendante ; l'établissement d'un fichier électoral fiable ; enfin, l'instauration de la carte électorale biométrique avec photo.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service),

Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau
75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

VIE DES PARTIS

Le RDD procède à l'évaluation de son accord avec la majorité présidentielle

Le Rassemblement pour la démocratie et le développement (RDD) de Jacques Joachim Yombi Opango a eu le 30 janvier une séance de travail avec le parti congolais du travail (PCT). La délégation de cette formation politique était conduite par le secrétaire général, Emile Opango.

Les débats étaient conduits par le président par intérim de la majorité présidentielle, Pierre Ngolo. Les discussions étaient axées, a dit Stanislas Ibata, secrétaire chargé des élections, sur l'évaluation de l'accord entre le RDD et la majorité présidentielle.

« Nous sommes en alliance politique avec le PCT depuis février 2009. Il est nécessaire que les deux partis politiques fassent le point de l'application de leur accord, chaque fois que la conjoncture l'impose. Notre dernière rencontre avec le PCT remonte à décembre 2013. Beaucoup de problèmes politiques se sont passés depuis cette date. Vous avez appris que le RDD avait suspendu sa participation à la majorité présidentielle. Nous sommes venus pour remettre les choses en ordre », a déclaré Stanislas Ibata.

Invité par la presse à se justifier sur la suspension de participation du RDD à la majorité présidentielle, Stanislas Ibata a indiqué qu'une telle décision ne peut être prise que par les instances ayant paraphé l'accord. « C'est le bureau exécutif national qui avait décidé, au cours de sa réunion du 4 décembre, de suspendre momentanément, la participation du RDD à la majorité présidentielle après l'analyse que nous avons faite concernant les élections locales où nous avons constaté que notre partenaire ne respecte pas les accords que nous avions signés », a renchéri Stanislas Ibata.

Interrogé sur la signature par le RDD de la déclaration du non changement de la Constitution faite par l'opposition congolaise, le secrétaire national chargé des élections a précisé qu'il « s'agissait d'un seul membre du RDD qui avait engagé le parti sans en avoir reçu mandat. Nous avons suspendu notre participation à la majorité présidentielle ; mais en ce qui concerne le débat sur le changement de la Constitution, nous n'avons pas encore donné notre point de vue sur la question. C'est le Comité directeur qui se réunira sous peu qui pourrait se prononcer sur le changement ou non de la Constitution du 20 janvier 2002 ».

Roger Ngombé

BANQUE MONDIALE

Le nouveau directeur des opérations des deux Congo en visite à Brazzaville

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba s'est entretenu le 30 janvier avec le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) des deux Congo, Ahmadou Moustapha Ndiaye. Les questions économiques et notamment celle liées à la diversification de l'économie nationale et du secteur privé étaient au centre de cette rencontre.

La BM est l'un des principaux partenaires qui accompagnent le Congo dans son processus de diversification de l'économie. Ce, à travers plusieurs projets, notamment dans le Projet d'appui à la diversification de l'économie (PADE) et le Projet d'appui institutionnel pour l'amélioration du Climat des affaires et de diversification économique du Congo (PACADEC).

« Pour ma première visite officielle au Congo, j'ai tenu à rencontrer un certain nombre de ministre pour faire le tour d'horizon du partenariat entre la banque mondiale et le Congo. Nous avons discuté des questions de diversification de l'économie, notamment dans le contexte actuel de chute des cours du pétrole sur le marché mondial », a déclaré Ahmadou Moustapha Ndiaye.

« Le ministre nous a exposé sa vision ainsi que les secteurs prioritaires pour l'appuyer,



Ahmadou Moustapha Ndiaye en audience chez le ministre Isidore Mvouba

notamment ceux qui régleront les problèmes de la sécurité alimentaire et également, ceux des conditions de vie des populations. Ceci nous a permis de faire le point sur un projet en rapport avec l'entrepreneuriat qui est financé par la Banque mondiale afin de voir quelles sont les mesures d'ajustement à apporter. Nous avons discuté des mesures concrètes et nos deux équipes vont se rencontrer dans les jours à venir pour identifier les actions à entreprendre afin de mettre les projets sur les rails et renforcer l'entrepreneuriat en République du Congo afin de mieux renforcer ce secteur », a-t-il poursuivi.

Avant de prendre officiellement ses nouvelles fonctions en République démocratique

du Congo, Moustapha Ndiaye a travaillé en Ouganda comme représentant résident. À ce titre, il a aidé à consolider le programme de la BM sur quelques projets, mais avec un volume de financements importants sur des secteurs prioritaires du gouvernement. Il a travaillé pendant vingt-quatre ans dans le secteur privé et dans le développement international et jouit d'une compétence pour avoir travaillé dans trois régions, à savoir l'Afrique, l'Amérique latine, les Caribes et l'Asie centrale. Il faut dire que le Sénégalais Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations de la BM pour les deux Congo remplace à ce poste l'Ivoirien Eustache Ouayoro.

Hermione Désirée Ngoma

LE FAIT DU JOUR

Maintenant que tout a été dit...presque !

Au risque de nous répéter: depuis le lancement par la classe politique du débat sur la Constitution du 20 janvier voilà aujourd'hui plusieurs mois, beaucoup d'eau a coulé sous le pont. Dans cet exercice qu'ils affectionnent tant, les dirigeants politiques ont fait preuve de prolixité, qu'ils appartiennent à la majorité, aux centres ou aux oppositions diverses. Et si l'on devait toutes les assembler, les déclarations publiées à cet effet donneraient un ouvrage de chevet pour les chercheurs et autres spécialistes de la politique congolaise.

Tout ou presque a été dit, qui se résume, comme nous l'écrivions il y a quelques semaines déjà, à la volonté de ne pas faire de l'échéance de 2016 sur l'élection présidentielle à venir, un moment de déchirement pour les filles et fils du Congo. À la seule nuance près que chacun des acteurs politiques qui se sont exprimés sur le sujet marque son

périmètre de préalables plus ou moins rigides, jetant dans l'opinion un tel flou que la perplexité peut paraître, à ce jour, chez la population, comme la chose la mieux partagée. Iront-ils au dialogue, oui ou non ?, s'interroge-t-on ici et là, au vu des déclarations qui se multiplient dans la presse.

Est-on dans la dynamique de la mise en place d'un gouvernement de large ouverture, auquel seraient associés les membres de l'opposition et ceux de la société civile ? On ne sait pas, en effet, si elle a été briefée sur une telle opportunité, car l'opposition, dans une sorte de fuite en avant, déclarait rejeter toute idée d'en arriver là, expliquant à ceux qui voulaient l'entendre qu'il n'est nullement question pour elle de cautionner cette démarche. À son tour, le pouvoir ne s'est pas montré alarmé outre mesure pour présenter l'hypothèse d'un gouvernement d'ouverture comme la bouée de sauvetage in-

dispensable à la réforme des institutions envisagée.

Toujours est-il que le débat qui se poursuit révèle chaque jour combien il tient à cœur les partisans du changement et leurs contradicteurs. La preuve en a été donnée, la semaine écoulée, lorsque deux responsables du parti congolais du travail-PCT, (principale formation politique de la majorité) ont emmanché leurs plumes pour faire s'entrechoquer leurs idées. Charles Zacharie Bowao, ancien ministre chargé de la Défense nationale, et Anatole Collinet Makosso, ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, ne se sont pas exprimés sur le plateau d'une émission de télévision. Ce qui aurait sans doute été très excitant pour les téléspectateurs.

Mais, sans signer leurs papiers avec leurs références politiques, on peut dire qu'Anatole, le membre du Comité central du PCT répondait à

son aîné, Charles, membre du Bureau politique du même parti, qui lui, avait adressé une lettre ouverte au président de la République pour évoquer notamment la Constitution du 20 janvier. Au final, au-delà des deux formules chocs « Je récusé » et « Je rétorque », rien de bien nouveau si ce n'est l'actualité de la problématique posée au tout début de cette réflexion : tout étant dit ou presque, approche-t-on enfin de la mise en place d'un mécanisme de dialogue entre dirigeants politiques ou est-on en train de scruter davantage les tenants et aboutissants de ces retrouvailles avant d'en décider la convocation ?

Dans cette année 2015 décrétée « année du travail », par le président de la République, c'est bien certain, peut-être, que sur cette question de la Constitution, vitesse ne sera pas confondue avec précipitation. On appelle cela, se hâter lentement.

Gankama N'Siah



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE
PROGRAMME D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES
(PADEF)



AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 01/2015/ PADEF/UNGP-RPM

« Recrutement d'un consultant international et de six (06) consultants nationaux chargés de réaliser l'étude de faisabilité pour la mise en place de deux (2) centres d'affaires pilotes à Mouyondzi et à Gamboma »

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole un financement (Prêt n° 851-CG) de 6,2 millions de dollars US, cofinancé par le Gouvernement congolais pour la mise en œuvre du Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles, et a l'intention d'utiliser une partie du montant dudit financement pour financer les services de consultants ci-après : Recrutement d'un consultant international et de six (06) consultants nationaux chargés de réaliser l'étude de faisabilité pour la mise en place de deux (2) centres d'affaires pilotes à Mouyondzi et à Gamboma.

2. La création de ces deux «centres d'affaires» permettra d'améliorer l'accès des producteurs primaires regroupés au sein des GIEC/GCMM aux techniques de production innovantes (mécanisation, semences améliorées, conseils...), aux opportunités et techniques de mise en marché, aux technologies innovantes de stockage, de conservation et de transformation des produits agricoles. L'engagement de ces investissements nécessite la réalisation d'une étude de faisabilité technique et de rentabilité. A cet effet, un (1) Consultant International sera contractualisé et sera appuyé par six (6) Consultants Nationaux.

3. L'objectif global de la mission est de réaliser une étude de faisabilité des centres d'affaires afin de permettre à l'équipe de coordination du PADEF de mieux cibler les investissements. La durée de la mission est de 45 jours ouvrables.

4. Le PADEF invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt, à fournir des informations pertinentes indiquant leurs capacités techniques à exécuter lesdits services. Le dossier de

candidature devra comporter les renseignements suivants :
Pour le consultant international qui est le chef de mission :
Être de niveau ingénieur ou 3ème cycle universitaire avec une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans, Il est le team leader de l'équipe et il devra présenter au moins une étude similaire réalisée dans le cadre d'un projet structurant.

Pour les consultants nationaux:

Un consultant national de niveau ingénieur en Agro-alimentaire, spécialisé dans l'agro-alimentaire et le génie des procédés agricoles et alimentaires, avec une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans;
Un consultant national socio-économiste des filières agro-pastorales de niveau BAC + 3 au minimum avec des compétences en étude de marché, avec une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans;
Un consultant national, agronome, de niveau ingénieur ou 3ème cycle avec une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ayant une bonne connaissance des systèmes de production agro-pastorale locaux et l'organisation communautaire des producteurs;
Un consultant national, architecte industriel, avec une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans ;
Un juriste, spécialisé dans l'implantation d'unités de production et dans la structuration des corporations de niveau Bac + 5 ;
Un spécialiste en finance industrielle de niveau Bac + 5 au minimum et disposant d'une expérience avérée d'au moins 5 ans dans le montage des dossiers financiers des entreprises agro-alimentaires ;
Le recrutement des consultants nationaux se fera sous la responsabilité du consultant international. L'Unité Nationale de Gestion du PADEF mettra à la disposition du consultant international les curriculums vitae des consultants natio-

naux.

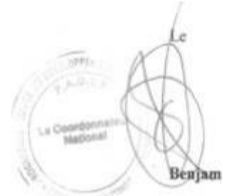
5. Sur cette base, les consultants seront sélectionnés conformément aux directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs du Fonds International de Développement Agricole (FIDA). Les consultants seront sélectionnés suivant la méthode « Consultation Individuelle (CI) ».

6. Les intéressés doivent obtenir des informations sur les termes de références de la mission, à l'adresse ci-dessous, les jours ouvrables, de 8h 00 à 16 h 00. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées sous pli fermé à l'adresse ci-dessous, au plus tard, le 17 février 2015 à 12H 30 avec la mention «AVIS DE RECRUTEMENT N° SC 01/20157 PADEF/UNGP-RPM relatif au recrutement d'un consultant (préciser le poste pour lequel vous soumissionnez) chargé de réaliser l'étude de faisabilité pour la mise en place de deux (2) centres d'affaires pilotes à Mouyondzi et à Gamboma ».

Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADEF) - Rue Isaac Locko parcelles n° 70/42 et 70/43, Quartier Hôpital Blanche GOMEZ, derrière l'Ambassade des Etats-Unis, Brazzaville, Tel : 00242 06 658 59 19 / 06 644 75 07, Email : blprodercongo@yahoo.fr.

Le coordonnateur du PADEF

Benjamin DIRA



AVIS DE VACANCE DE POSTE N 001/FRCON/2015

Date de publication : 29 janvier 2014

Date limite de dépôt des candidatures : 9 février 2015

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet OSRO/PRC/101/UNO intitulé « programme conjoint des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix, la Prévention des Conflits et la Sécurité Humaine en République du Congo (UNTFHS) », la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter :

1. Un Consultant National en Evaluation.

Les personnes intéressées sont priées de récupérer les termes de références au bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Le dossier de candidature (CV, PHF ou P11 à retirer à la réception de la FAO, copie du dernier Diplôme et lettre de motivation non manuscrite) doit être envoyé, sous pli fermé (en précisant sur l'enveloppe la mention « avis de vacance de poste numéro ... » et « l'intitulé du poste »), à

Mr le Représentant de la FAO

B.P. 972
14, Rue Behagle, Centre-Ville
Brazzaville/Congo

Fait à Brazzaville, le 28 janvier 2015

Jean-Baptiste Banzouzi-Mbika
AFAOR/Administration

AVIS DE CHANGEMENT D'ADRESSE

De la Succursale en République du Congo de VANTAGE DRILLING AFRICA, immatriculée au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG/PNR/14B199 et dont l'adresse est sise Cabinet Gomes, 23, avenue Dr Denis Loemba, Pointe-Noire; Aux termes des résolutions écrites du Conseil d'Administration de la Société VANTAGE DRILLING AFRICA, prises en date du 6 janvier 2015, il a été décidé le transfert d'adresse de la succursale en République du Congo dans le même ressort, à compter du 6 janvier 2015, à l'adresse qui suit : Immeuble 431 MSFC, Lotissement du Roc de Tchikobo, Centre-ville - Pointe-Noire
Le dépôt de l'acte au greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a été effectué le 20 janvier 2015 sous le numéro 15 DA 94.

Pour avis

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Zembolo Nsimba Daphné Mireille. Je désire m'appeler désormais Moussimi Nsimba Daphné Mireille.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« Il est de l'intérêt de notre monde que l'Afrique redevienne son propre centre et qu'elle se constitue comme un vaste espace de circulation. C'est une condition essentielle pour son avenir et pour l'avenir de notre monde. »

Achille Mbembe, historien et philosophe camerounais, lemonde.fr/afrique, 26 janvier 2015

« La tradition permet à la modernité de se construire »

Dominique Wolton, spécialiste de la communication au CNRS, Le Point, 15 novembre

« Face au terrorisme, il faut construire une riposte régionale »

Emmanuel Issoze-Ngondet, le ministre des Affaires étrangères du Gabon, Jeune Afrique, 30 janvier 2015

« En politique, tout est déloyal, tout est mensonge. C'est la jungle »,

Arnaud Montebourg, ancien ministre français de l'Economie, Closer.fr, 16 janvier 2015

« La peinture n'est pas faite pour décorer les appartements. Elle est une arme de guerre offensive et défensive contre l'ennemi ».

Picasso cité par Roland Castro, architecte et urbaniste, responsable du plan Banlieues 89 et membre de l'Atelier international du Grand Paris, L'OBS, 1er février 2015

À LOUER

Nous faisons louer un Dépôt de 27m de Longueur sur 9,50m de Large au centre ville, précisément sur l'avenue des manguiers à côté de la chambre froide de Jhony (Beach).

Contacts : 06 655 80 00 / 06 912 82 82

PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE

Les personnels de la Maison militaire invités à plus de discipline au travail

Le chef de la Maison militaire du président de la République, le vice-amiral Pierre Gombé, a fait cette invite à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux de Nouvel an avec les agents évoluant sous sa tutelle.

En effet, les personnels de la Maison militaire sont invités à exécuter soigneusement leur tâche, notamment la mise en oeuvre des orientations du président de la République prescrites à l'occasion du réveillon d'armes, du 31 décembre 2014. Il s'agit, entre autres, de la poursuite du travail



Le vice-amiral Pierre Gombé

de modernisation, d'organisation et d'équipement de la force publique ; d'accentuer le travail d'éducation, de formation et de formation morale de la force publique ainsi que d'assurer la montée en puissance de la force publique par le recrutement des jeunes gens.

Le chef suprême des armées avait également instruit la force publique de protéger le Congo et son peuple, en lui assurant paix, sécurité et stabilité face aux menaces de tout genre. 2015 étant l'année de l'organisation des 11^e Jeux africains, dit jeux du cinquantenaire, en septembre à Brazzaville, Denis Sassou N'Guesso avait aussi demandé à la force publique d'en assurer la sécurité. « Ce sont nos forces armées qui avaient assuré la sécurité des premiers Jeux

africains à Brazzaville, en 1965. C'est toujours une lourde tâche, une lourde responsabilité pour notre pays, pour notre peuple que d'abriter ces jeux et de leur assurer un succès total. Je sais que vous monterez à la hauteur de cet enjeu », indiquait le chef de l'État le 31 décembre 2014.

Pour le vice-amiral Pierre Gombé, la Maison militaire ne peut être en marge de ces orientations qui intéressent toute la force publique. « Elle doit être en mesure de jouer et bien jouer sa partition, en exécutant sans faille les missions qui lui sont prescrites », précise le chef de la Maison militaire.

« La confiance ne s'arrache pas, la confiance ne se négocie pas ; elle se mérite » Il a, par ailleurs, apprécié la collaboration, l'esprit de coopération et la disponibilité des agents évoluant sous sa tutelle à servir, ce qui facilite, d'après lui, leur action commune au service de la République. « Oui, je veux rappeler à chacun que dans cette structure (...) nous avons un rôle à jouer, chacun en ce qui le concerne. C'est pourquoy, nous devons resserrer nos rangs, travailler la main dans la main, reconnaître avant tout que peu importe sa place, son rang ou autres considérations, le rôle joué par chacun est d'une grande importance et qu'il faille le considérer comme tel. C'est à ce prix que nous réussissons ensemble l'accomplissement de nos missions combien délicates », a-t-il précisé.

Arrivé à la tête de cette structure en 1997, le vice-Amiral Pierre Gombé a

aujourd'hui près de dix-huit ans de nobles prestations. C'est ainsi qu'il a remercié le chef de l'État pour cette marque de confiance renouvelée. Selon lui, la confiance ne s'arrache pas, elle ne se négocie pas ; elle se mérite. « Pour cela, je voudrais, au nom de tout le personnel de la Maison militaire lui témoigner toute ma gratitude et ma reconnaissance. C'est ici aussi l'occasion de vous inviter à plus d'ardeur au travail et de discipline afin de continuer, sans désespérer, à le soutenir et à assumer auprès de lui et sa famille notre mission de sécurité selon que dispose le décret portant organisation et attributions de la Maison Militaire du président de la République », a conclu Pierre Gombé qui entend faire le bilan du fonctionnement de cette structure en novembre prochain à l'occasion du 18^e anniversaire de son arrivée à la tête de la Maison Militaire.

S'exprimant au nom de tous les personnels, le directeur du cabinet du chef de la Maison militaire du président de la République, le colonel Ignace Ibara, s'est engagé à traduire dans les faits, les orientations du chef suprême des armées, à l'occasion du réveillon d'armes du 31 décembre 2014. Abordant l'aspect sur le bilan de l'année écoulée, il a rappelé que 2014 aura été une année couronnée d'efforts sublimes dans l'accomplissement de leurs missions.

Rappelons que la Maison militaire du président de la République dispose sous sa tutelle, la Direction générale de la sécurité présidentielle, la Garde républicaine, la Direction nationale des voyages officiels, la Direction nationale du protocole et bien d'autres structures.

Parfait Wilfried Douniama

SANTÉ

LES TECHNICIENS DE L'IRSSA FORMÉS SUR L'ACIDE DÉSOXYRIBONUCLÉIQUE

L'Institut national de recherche en science de la santé (IRSSA) dirigé par le Professeur Charles Gombé Mbalawa, a organisé récemment, à l'hôpital de base de Makélékélé, un symposium interne de renforcement de capacités des techniciens sur l'Acide désoxyribonucléique (ADN).

Le symposium avait pour but de renforcer les connaissances des techniciens sur l'ADN dans l'organisme de tout être vivant. En effet, l'acide désoxyribonucléique est une macromolécule dynamique, flexible formée de deux longues chaînes de polynucléotides reliées entre elles par des liaisons hydrogènes entre les bases azotées.

Les organisateurs ont expliqué que l'ADN contient de milliers de gènes et permet le stockage de l'information génétique héréditaire sous forme d'un code dans le noyau. « Cette information est utilisée dans le cytoplasme de la cellule grâce à des protéines. L'ADN est d'abord transcrit en ARN messager, lequel est ensuite traduit en protéine. La clé de la traduction ou code génétique utilise quatre bases azotées. Adénine, Guanine, Cytosine, Uracile. Elle sélectionne les acides aminés en fonction de la combinaison de trois bases azotées. L'expression des gènes présents dans l'ADN s'aborde donc à trois niveaux : ADN, ARN et protéines », ont-ils

indiqué dans un communiqué de presse. Outre ces explications, poursuivent-ils, l'ADN obéit aux multiples applications. Parmi celles-ci, l'on compte la fabrication des puces ADN et sondes, le diagnostic des maladies géniques par les techniques de biologie moléculaires, le diagnostic des maladies chromosomiques ou cancers à partir des puces ADN, l'étude de l'expression des gènes par transcriptome ou immunohistochimie, les tests de paternité et maternité.

Notons que les communications de ce symposium ont porté sur l'ADN ; l'extraction de l'ADN ; l'ADN des plantes ; l'utilité de l'ADN et l'application de l'ADN.

Lydie Gisèle Oko



Une expertise à votre portée

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE	COUT
Elaborer, financer et piloter un plan de formation	5 jours	2 au 6 février 2015	500 000 FCFA
Gestion axée sur les résultats et indicateurs de performance	5 jours	9 au 13 février 2015	500 000 FCFA
Les techniques de recouvrement des créances	3 jours	18 au 20 février 2015	350 000 FCFA
Gestion efficace des archives et classements	4 jours	24 au 27 février 2015	450 000 FCFA

***Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.**

ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE PÉTROLE AFRICAINS
AFRICAN PETROLEUM PRODUCERS' ASSOCIATION
18ème étage Tour NABEMBA, B.P 1097 Brazzaville, République du Congo
Téléphone : (+242) 06 665 38 57 / 06 665 38 50 -
Fax: (+33) 1 34 29 59 46 Courriel: appa@appa.int
SECRETARIAT DE L'APPA



AVIS GÉNÉRAL D'APPROVISIONNEMENT ET SERVICES

Année fiscale 2015/2016

L'Association des Producteurs de Pétrole Africains (APPA) est une organisation intergouvernementale qui regroupe dix-huit (18) pays africains. Le Secrétariat de l'APPA est l'organe d'exécution des décisions et recommandations du Conseil des Ministres qui est l'Organe suprême de l'Association. Il est placé sous l'autorité d'un Secrétaire Exécutif.

L'Association a pour objectifs: la promotion de la coopération entre les Pays Membres de l'APPA dans les domaines de l'exploration, de la production, du raffinage des hydrocarbures et de la pétrochimie, l'assistance technique, la coordination des politiques et stratégies commerciales, l'amélioration de la compréhension de la situation énergétique, l'étude des voies et moyens permettant d'apporter une assistance aux Pays Africains importateurs nets de pétrole.

La gestion au quotidien de l'APPA se résume en la mise en œuvre des activités, projets et études du Programme d'Actions en cours d'exécution de l'Association, la tenue de Réunions Statutaires et thématiques au niveau du Congo ou dans tout autre Pays Membres de l'APPA et le fonctionnement du Secrétariat de l'APPA.
Expression de besoins

Au cours de l'exercice 2015/2016 allant du 1er avril 2015 au 31 mars 2016, le Secrétariat de l'APPA fera des consultations pour les prestations et la fourniture de matériels et équipements ci-après:

I. Les prestations de service

Fourniture d'accès internet; Maintenance informatique; Maintenance du système téléphonique; Assurances maladies; Etudes de travaux de bâtiments; Audit financier des comptes; Interprétariat et traduction de documents; Espace traiteur; Hébergement des hôtes;

II. Les fournitures et équipements

1. Matériel informatique et bureautique;
2. Consommables et accessoires informatiques;
3. Fournitures de bureau;
4. Entretien et réparation du matériel de bureau;
5. Entretien et réparation de véhicules;
6. Entretien du mobilier de bureau et d'habitation
7. Travaux d'imprimerie et de reprographie;
8. Location de véhicules avec ou sans chauffeur;
9. Fourniture de titre de voyage.
10. Les marchés sont financés par le Secrétariat de l'APPA et seront passés conformément aux règles et procédures en vigueur à l'APPA en la matière, à savoir:

1. Passation de marché de gré à gré pour tout achat inférieur à 5.000.000 F CFA;

2. Consultation restreinte pour tout achat dont le montant est compris entre 5.000.000 FCFA et 15.000.000 F CFA;

3. Appel d'offres pour toute dépense dont le montant est supérieur à 15.000.000 F CFA.

Les prestataires de services et fournisseurs de matériels et équipements potentiels ou ceux ayant un besoin de renseignements complémentaires, devront s'adresser au Secrétariat de l'APPA: 18ème étage, Tour NABEMBA, centre-ville/Brazzaville

Tél. : +242 06 665 38 57, Fax. +242 06 669 99 13 / (33) 134 29 59 46

E-mail: appa@appa.int/sd@appa.int.

Fait à Brazzaville, le 5 janvier 2015
le secrétaire Exécutif de l'APPA



IN MEMORIAM

30 janvier 2013 – 30 janvier 2015

Voici deux (2) ans, jour pour jour, qu'il a plu à l'éternel de rappeler à lui, notre regretté cher époux, père, grand-père et oncle, Alexandre Ndenguet-Attiki.

À l'occasion de ce triste anniversaire, la famille Nden-guet-Attiki prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour lui.

Une messe avait été dite en sa mémoire et pour le repos de son âme, le vendredi 30 janvier 2015, à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville.

Le Seigneur a donné ; le Seigneur a repris, que son nom soit loué !



TRIBUNE

Les vrais enjeux du débat constitutionnel au Congo

Dans ses vœux aux forces vives de la Nation, le président Denis Sassou N'Guesso, chef de l'État congolais, est resté relativement discret sur la décision que l'on attendait de lui concernant le débat actuel sur le statu quo, la révision ou le changement de la Constitution. Il a pris acte que dans la jeune démocratie congolaise les forces politiques, les citoyens et une grande partie de la société civile étaient concernés par le débat démocratique sur la Constitution congolaise du 20 janvier 2002.

Le Président sans dire s'il était pour le statu quo, la révision ou le changement de la Constitution, a demandé aux Congolais de travailler davantage pour la réussite politique, économique et sociale du Congo. En laissant la réflexion à la disposition du peuple congolais légitime, le président signifie à la représentation nationale que le débat sur la Constitution est un sujet important et complexe. Pour ma part je pense qu'il n'y a pas un débat mais trois débats concernant la Constitution congolaise.

1. Faut-il garder le statu quo actuel ?

La Constitution du 20 janvier 2002 est un document juridico-politique, économique et social articulé autour de 191 articles et de 19 titres. Ces articles exposent les conditions d'organisation de l'État et de la souveraineté dans son titre I et dans son titre XVIII les modalités de la révision constitutionnelle. Le débat politique sur la Constitution est important mais il faut, pour juger au fond, revenir à la problématique juridique.

Les articles 185 et 186 expliquent que l'on peut réviser la Constitution et que cette initiative (article 185) appartient concurremment au Président de la République et aux membres du Parlement. L'article 186 renvoie aux modalités de la mise en application de l'article 185, selon que la révision émane du président de la République ou du Parlement. Je laisse aux acteurs politiques congolais le débat politique et je reviens sur l'aspect juridique.

Si on garde la Constitution du 20 janvier 2002 dans sa forme actuelle en adoptant la stratégie du statu quo, il y a un risque de blocage des Institutions comme l'indique le titre VII de la Constitution (Des rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif). Le nouveau président élu ne pourra dissoudre l'Assemblée nationale au titre de l'article 114 et l'Assemblée nationale, toujours à ce même titre, ne peut démettre le président de la République. Le nouveau président élu, qui ne serait donc pas le président Sassou si on respecte les hypothèses du nombre de mandats et de l'âge, ne pourrait pas dissoudre l'Assemblée nationale dont la majorité est formée par le Parti congolais du travail qui soutient

Le président Denis Sassou N'Guesso.

On voit que le statu quo peut entraîner une crise institutionnelle si d'aventure le nouveau président élu souhaite passer en force en réformant la Constitution, il briserait donc le statu quo qui deviendrait de ce fait caduc. Le nouveau Président élu ne pourrait se prévaloir de la prérogative de la dissolution pour avoir une majorité conforme à son élection, alors que dans le même temps on aurait empêché l'ancien président, si telle était son envie d'avoir voulu réviser ou changer la constitution pour la mettre en cohérence institutionnelle et proactive vis à vis des résultats actuels obtenus par le Congo en matière de sécurité et de développement économique.

Le statu quo est un aspect du débat de fond sur la Constitution congolaise qu'il faut instruire sur l'angle juridique alors que les acteurs de la scène politique congolaise préfèrent privilégier la dimension politique.

2. Faut-il réviser la Constitution ?

Je suis citoyen congolais instruit et passionné par la démocratie naissante et en voie d'installation et de consolidation dans mon pays le Congo Brazzaville.

Mes compatriotes connaissent mes convictions d'analyste politique et mon indépendance intellectuelle sur la chaîne de télévision panafricaine Africa 24. Je n'ai pas le monopole du savoir, mais je prétends, comme n'importe quel citoyen, pouvoir apporter une petite pierre dans le jardin actuel du débat sur la Constitution au Congo.

Sur le plan juridique, il y a deux problèmes qui sont posés par le titre V (Du pouvoir exécutif) et les articles 57 et 58 qui fixent l'élection et la réélection du président de la République.

L'article 57 organise les modalités liées au nombre de mandats et l'article 58 celles liées à l'âge du président de la République.

Pour l'opposition, les articles 57 et 58 doivent être respectés et donc le statu quo doit être privilégié. Pour la majorité présidentielle représentée par le Parti Congolais du Travail, et d'autres partis politiques et associations affiliées, le statu quo n'est pas acceptable car il peut introduire une crise institutionnelle. Le nouveau président élu ne peut dissoudre l'Assemblée et l'Assemblée nationale ne peut démettre le président de la République au titre de l'article 114 titre VII (des rapports entre le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif).

La majorité présidentielle estime donc que c'est une anomalie institutionnelle qu'il faut corriger en demandant au peuple par voie référendaire de se prononcer contre le statu quo actuel. La majorité présidentielle doit argumenter les éléments juridiques de sa position.

Le volet politique est important, certes, mais on peut noter que la plupart de nos compatriotes discutent de la réforme constitutionnelle sans avoir lu et compris les éléments juridiques qui organisent la Constitution du 20 janvier 2002.

Si on revient sur l'aspect politique de la réforme constitutionnelle, la majorité présidentielle doit expliquer au peuple congolais pourquoi il est important de réviser la Constitution sur les plans institutionnels, politiques, économiques et sociaux et à l'opposition de dire en quoi le statu quo constitutionnel peut être un progrès pour le développement des Institutions congolaises et le progrès économique au Congo Brazzaville pour le bonheur et le bien-être des populations congolaises.

3. Le changement de la Constitution

Le changement de la Constitution est une troisième option, donc un troisième aspect du débat en cours au Congo Brazzaville. Le changement, s'il est admis, doit modifier de fond en comble le mode de scrutin. On pourrait passer d'un scrutin majoritaire à deux tours à un scrutin uninominal à un tour. La nature du régime politique pourrait être modifiée avec la création de postes de vice-présidences. D'autres innovations juridico-politiques sont possibles

dans une démocratie en voie de consolidation et de progrès.

Conclusion

Le peuple congolais est un peuple de passions, cela est normal tant pour la classe politique que pour les citoyens que nous sommes, mais cette passion doit être encadrée, organisée par des éléments juridiques et politiques quand nous discutons des débats sur la Constitution. Il faut éviter de personnaliser le débat politique sur les personnes, même si celles-ci sont les moteurs de nos structures politiques.

Débattons sans passion, sans invective du texte fondamental qui doit organiser notre avenir et celui de nos enfants, à savoir la Constitution congolaise.

Lucien PAMBOU

Professeur titulaire de Sciences économiques et politiques
Diplômé de Sciences Po Paris
Chargé de cours à Paris XIII Villetaneuse
Editorialiste sur Africa 24

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH dresse un bilan sombre sur la situation

L'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH) a, dans son rapport annuel rendu public le vendredi 30 janvier à Brazzaville, dressé un tableau pas trop satisfaisant sur les droits de l'homme au Congo.

Dans ce rapport de plus d'une centaine de pages, l'OCDH fait observer que la situation des droits de l'Homme au Congo est toujours préoccupante. Elle se caractérise selon cette organisation par de nombreuses violations des droits humains et libertés fondamentales.

Pour l'OCDH, cette constante n'est que la conséquence d'un système de justice inefficace. Le rapport fait état des cas d'exécutions sommaires, d'arrestations arbitraires, des cas de tortures, d'expropriation arbitraire des familles etc.

En ce qui concerne les droits sociaux et économiques, l'OCDH note dans ce rapport que l'Etat est complètement démissionnaire dans deux secteurs notamment l'éducation et la santé. Il lui manque en même temps de politiques réalistes pour permettre aux citoyens d'accéder à l'eau potable, à l'électricité et à l'emploi de manière permanente et satisfaisante. En accumulant les erreurs de rejeter systématiquement les rapports des ONG, de ne pas condamner publiquement les atteintes aux droits humains et de ne pas engager des enquêtes et traduire en justice les responsables et présumés auteurs de violations des droits de l'homme, le gouvernement soutient implicitement la culture de l'impunité.

Il est absurde que les congolais éprouvent de sérieuses difficultés à obtenir justice et égalité dans leur propre pays. Le principe de l'égalité de tous les citoyens devant la loi reste selon l'observatoire un slogan creux. Le bilan 2014 est très négatif souligne le rapport en matière des droits de l'homme.

L'impératif des droits de l'homme qui oblige de prendre des mesures pour lutter contre l'impunité et les atteintes aux droits de l'homme rencontre encore une résistance solide. Face à ce constat, l'O.C.D.H a proposé une série de recommandations parmi lesquelles, la condamnation systématique par les autorités du pays, de toute violation avérée des droits humains tout en engageant des poursuites contre les autres pour mettre fin à l'impunité dont bénéficient les auteurs de tels actes, de renforcer la formation des agents de l'ordre et du personnel pénitentiaire en droits de l'homme. De faciliter et encourager le travail des ONG de défense des droits humains et des journalistes, de mettre en place une commission indépendante qui prend en compte les défenseurs des droits humains pour enquêter sur toutes les allégations de tortures et autres violations des droits de l'homme rapportés par les ONG de défense des droits humains, de mettre en place un fond de réparation et de réadaptation pour les victimes de tortures et toutes autres formes de violences, etc.

Jean-Jacques Koubemba

INSERTION SOCIALE

L'antenne mobile Bana Congo au chevêt des enfants de la rue

Le dispositif de l'antenne mobile Bana Congo s'est positionné, le 29 janvier à Brazzaville, dans le périmètre du marché de Bacongo, deuxième arrondissement de la capitale congolaise, afin de contribuer à l'amélioration des moyens de protection des enfants les plus vulnérables.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de proximité adoptée par l'ONG française Triangle génération humanitaire en partenariat avec le Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper) afin de repêcher les enfants de la rue. Le projet est soutenu par les acteurs non-étatiques et les autorités locales qui œuvrent dans le développement. Il est financé par l'Union européenne (UE) et cofinancé par l'ambassade de France au Congo, dans le cadre du fond d'appui à la société civile du sud. Le projet qui va durer trois ans cible mille enfants en situation de rue. Et, à trois mois de mise en œuvre de l'antenne mobile, près de trois cents enfants sont répertoriés.

Ainsi, le programme de la maraude se déroule dans la matinée jusqu'aux environs de dix-sept heures et assure également la prise en charge globale de ces enfants vulnérables.

Les enfants de la rue sont très mouvant, c'est ainsi que le dispositif de l'antenne mobile Bana Congo, a l'obligation de cibler des zones stratégiques : les Rapides, après le pont du Djoué, l'arrêt 2 de Mfilou-PK Marché dans le septième arrondissement et au niveau de l'arrêt 3 Ouenzé Mampassi, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville.

Au moyen de l'antenne mobile Bana Congo, il va être effectué des maraudes de nuit ou de jour afin d'identifier les enfants de la rue, réaliser des activités d'écoute et d'entretien des enfants, assurer la prise en charge médicale des enfants, référer les enfants vers les structures du Reiper, organiser des séances d'éducation, jeux et autres en fonction du temps qui leur est imparti, élaborer des projets personnalisés de réinsertion sociales et/ou familiales. « Nous identifions le site, une fois repéré nous partons sur le terrain pour identifier les enfants de la rue. Ils étaient réticents au départ maintenant ça va mieux car un climat de confiance s'est installé entre eux et nous. Ils nous informent et nous disent leurs projets. Nous sommes accompagnées d'une infirmière qui soigne les cas simples, des petites blessures par exemple », explique Fideline Missiri, membre de l'équipe de l'antenne mobile.

L'antenne mobile est aussi mise en circulation pour améliorer les moyens de protection des enfants vivant en situation de rue. Lesquels seront accompagnés dans leur projet de réinsertion sociale et/ou familiale et, soutenu par les structures membres du réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture (Reiper). « C'est un travail de collaboration afin que les choses se mettent en œuvre d'une manière conjointe mais aussi adaptée aux publics, aux spécificités, aux traditions, aux modes de fonctionnement et aux attentes. L'idée c'est de faire avec et non de faire autrement. Dès que les enfants voient le véhicule garer, ils viennent pour se faire soigner pour discuter avec nous », explique Corinne Chadefaux, membre de l'ONG Triangle génération humanitaire.

Fortuné Ibara

UNION AFRICAINE

Qui est Robert Mugabe, le nouveau président de l'organisation?

À l'occasion du 24^e sommet de l'Union africaine tenu du vendredi 30 au samedi 31 janvier à Addis-Abeba, en Éthiopie, le président zimbabwéen, Robert Mugabe a été désigné nouveau président en exercice de l'organisation panafricaine. Il remplace à ce poste son homologue mauritanien Mohamed Ould Abdel Aziz qui avait pris la tête de l'UA en 2014.

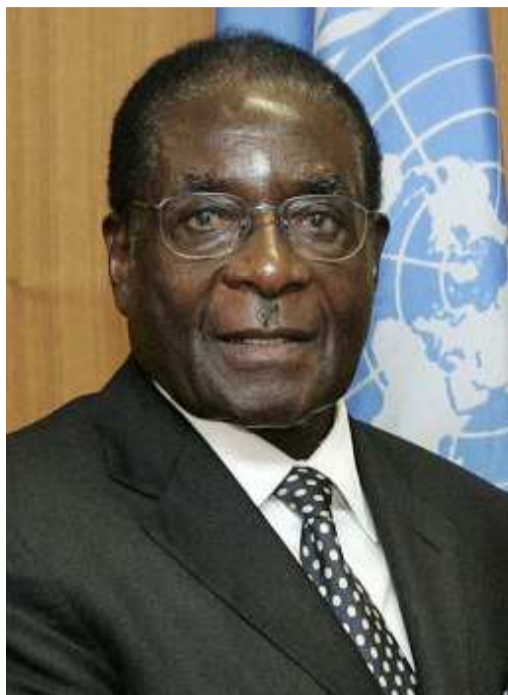
Né le 21 février 1924 à Kutama en Rhodésie du Sud dans un contexte de déchaînement de la violence raciale, Robert Mugabe est fils d'un charpentier de village. Il suivit une formation d'enseignant à l'école de la mission catholique et part ensuite pour l'Afrique du Sud où il étudie dans l'université de Fort Hare et y est initié aux idées nationalistes. C'est dans la même université que Nelson Mandela et les dirigeants de l'ANC font leurs premières armes. Robert Mugabe y découvre notamment le marxisme.

Il enseigne ensuite au Ghana de 1956 à 1960 où il sera très marqué par la pensée panafricainiste de Kwame Nkrumah. La même année, il retourne en Rhodésie où il participe trois ans plus tard à la formation de la Zimbabwe African National Union (Z.A.N.U.) du révérend Ndabaningi Sithole, dissidence de la Zimbabwe African People's Union (Z.A.P.U.) de

Joshua Nkomo.

En 1964, il est arrêté pour propos subversifs et passe dix ans en prison. C'est l'occasion pour lui de passer au total sept diplômes par correspondance avec l'université de Londres. En 1975, Robert Mugabe est libéré. Il en profite pour diriger le Front patriotique du Zimbabwe avec Joshua Nkomo au cours de la guerre civile qui oppose dès cette année jusqu'à 1979 le pouvoir blanc du Premier ministre Ian Smith à la population majoritairement noire de Rhodésie. Cette guérilla possède des bases arrière dans les pays voisins : Zambie, Mozambique et Angola. Les négociations menées à Londres aboutissent en 1979 : elles mettent fin à la guerre et prévoient l'organisation d'élections législatives sous contrôle britannique en février 1980. Robert Mugabe devient Premier ministre après la victoire écrasante de la Z.A.N.U.

Lors de l'accession à l'indé-



Le président Robert Mugabe

pendance la même année, il entreprend de réconcilier son pays avec les anciens dirigeants rhodésiens blancs. Cela lui vaut l'admiration des Zimbabwéens et un certain succès à l'étranger. Après avoir été Premier ministre de 1980 à 1987, Robert Mugabe est élu président de la République le 31 décembre 1987, date à partir de laquelle le régime prend un tournant dictatorial.

Sa politique en matière de

construction d'écoles, de centres de santé et de nouveaux logements pour la majorité noire sont néanmoins saluées. Dans les années 2 000, il met en place des grandes réformes de redistribution des terres en faveur des paysans noirs. Pourtant un siècle plus tôt, 4 500 fermiers blancs détenaient deux tiers des terres arables du pays tandis que sept millions de paysans noirs exploitaient un autre tiers. Il en résulte une grave crise alimentaire dans le pays. Dans le secteur des mines, Robert Mugabe impose aux compagnies étrangères de céder 51% des parts de leurs filiales implantées au Zimbabwe sous peine d'exclusion.

Les sanctions occidentales commencent alors à pleuvoir au Zimbabwe. La répression ne laisse aucune place à l'opposition et l'économie du pays s'effondre progressivement. Le pays fait face à une hyperinflation de 231 millions %, le taux

de chômage atteint 75%, les services sociaux et l'industrie se délitent.

Après les élections de 2013, Robert Mugabe fait voter une nouvelle Constitution qui lui permet de rester au pouvoir jusqu'à 89 ans. Et aujourd'hui, à 91 ans, il est toujours président du Zimbabwe. Il va cette année assurer la présidence rotative de l'UA.

Outre la désignation de Robert Mugabe, les dirigeants africains ont, au cours de ce sommet appelé à la création d'une force militaire régionale de 7500 membres pour lutter contre le mouvement islamiste Boko Haram, dont les violences dans le nord du Nigeria, et les incursions au Cameroun, provoquent des fuites massives de populations dans des États voisins.

Pour la présidente de la commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, le continent africain doit apporter « une réponse collective » à la menace du groupe islamiste.

Par ailleurs le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a appelé les chefs d'État africains à « ne pas s'accrocher au pouvoir » et à quitter les fonctions à l'issue de leur mandat.

Nestor N'Gampoula

Les experts des pays membres de l'AGPAOC en réunion à Pointe-Noire

La réunion des Comités techniques « Finances et études économiques » et affaires administratives et juridiques » a été ouverte le 26 janvier à Pointe-Noire en présence de Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine marchande.

Ces travaux qui se déroulent jusqu'au 30 janvier réunissent les délégués de l'Association de gestion des ports d'Afrique de l'Ouest et centrale (AGPAOC) à savoir l'Angola, le Benin, le Cameroun, le Cap Vert, la Côte d'Ivoire, le Gabon, la Gambie, le Ghana, la Guinée Equatoriale, la Guinée, le Nigeria, le Sénégal, le Togo. Ces moments de partage, d'échange d'expérience, de réflexion thématique et d'étude prospective sur les projets se rapportant aux transports maritimes en général et les ports en particulier obéit aux dispositions statutaires de l'association. Les discussions de la réunion porteront sur les thèmes d'actualité comme : la rentabilité économique des concessions portuaires, l'évaluation des performances du personnel et le rôle des femmes dans les métiers portuaires.

« Il est de notre devoir, nous les experts des Comités techniques « Finances et études économiques » et « affaires administratives et juridiques » de mettre à profit ces quatre jours pour dégager les contraintes en vue de la meilleure gestion des risques. Nous ne doutons pas sur la qualité de nos experts mais nous sollicitons une participation effective ces travaux afin qu'il en sorte des propositions et recommandations utiles à la bonne gouvernance de nos experts et surtout affirmer un partenariat public/Privé, gagnant/gagnant dans cette nouvelle expérience de gestion dite de concession

portuaire. Tant d'efforts sont consentis par nos Etats pour changer l'image quantitative et qualitative de nos ports, nous devons être à la hauteur des attentes précisément contribuer à la création d'emplois au profit des jeunes et l'amélioration des conditions de vie des populations dans nos pays respectifs. Nos questionnements de manager ou gestionnaire tout court, d'heure en heure devront être : Que faire pour que notre port soit compétitif ? Les coûts pratiqués sont-ils attractifs pour élargir notre assiette d'armateurs ? La fluidité, la propreté, la rotation de manutention des biens est-elle attrayante ? La maintenance de nos infrastructures ? La sécurité de nos espaces portuaires, en mer et à terre, est-elle à la hauteur des menaces potentielles ? » a dit Pascal Ngotene, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Selon Michael Luguje, secrétaire général de l'AGPAOC, citant la Banque mondiale, les perspectives macroéconomiques de l'Afrique Sub saharienne restent favorables, grâce à un taux de croissance moyen qui s'est légèrement accéléré en 2014 pour atteindre 4,5% contre 4,2% en 2013. Cette performance est supérieure aux taux 3% de croissance enregistrés par l'économie mondiale et atteste une fois encore de la résilience du continent face aux turbulences internationales et régionales. Pour 2015, les prévisions de croissance pour le continent tablent sur



La tribune officielle u00E0 l'ouverture des travaux de la reunion des comiteu00E9s techniques de l'AGPAOC

un retour aux niveaux observés avant la récession mondiale de 2009 autour de 5-6%. « Economiquement, l'Afrique de l'Ouest est une des régions la plus prometteuse du continent noir. Avant que virus Ebola fasse son irruption dans la région, l'Afrique de l'Ouest battait tous les records de prévisions de croissance pour 2014 et 2015. Une prospérité aujourd'hui remise en cause notamment dans les trois pays les plus touchés par le virus : le Liberia, la Sierra Leone et la Guinée. La Banque mondiale évalue le recul du PIB de la Guinée à 2,1% cette année, 3,3% en Sierra Leone et 3,4% au Liberia. Ebola a aussi malheureusement perturbé les activités 2014 de l'AGPAOC, raison pour lesquelles les réunions se tiennent en 2015 alors qu'elles étaient prévues initialement pour 2014 », a-t-il renchéri.

En ouvrant les travaux au nom de Rodolphe Adada, ministre d'Etat, ministre des transports, l'aviation civile et de la marine marchande, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, ministre délégué chargé de la marine

marchande se félicitant que le Congo abrite ces travaux a dit « Je saisis cette occasion pour réaffirmer solennellement la disponibilité de la République du Congo à poursuivre son appui à la coopération sous régionale et africaine comme elle l'a fait le 31 janvier 2014 à Addis Abeba en Ethiopie en accompagnant la Commission de l'Union africaine de se doter après l'adoption par la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la stratégie africaine intégrée pour les mers et les océans ». L'AGPAOC, organisation économique sous régionale a été créée en 1972 à Freetown en Sierra Leone. Il vise le renforcement des capacités des ports et organismes affiliés. Il compte aujourd'hui 23 ports membres situés sur la Côte occidentale de l'Afrique. Ses trois organes essentiels sont : Le comité directeur qui est l'organe de direction, le secrétariat général, organe de coordination et les Comités techniques au nombre de quatre, qui sont des organes de réflexion.

SÉCURITÉ EN AFRIQUE

Le sommet de l'UA largement dominé par la lutte contre Boko Haram

Au cours des travaux du 24^e sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Addis Abeba en Ethiopie, tous les orateurs ont tenu un langage ferme à l'endroit de la secte Islamique Boko Haram, à l'instar du nouveau président en exercice de l'UA, Robert Mugabe.

« Ce fléau menace tous nos acquis depuis cinquante ans. Il faut l'éradiquer », a déclaré Robert Mugabe. Prenant la parole à son tour, le président de la Tunisie, Beji Caid Essebsi, a renchéri en disant : « nous sommes en guerre contre les organisations terroristes qui se cachent derrière la religion. La guerre nous unit, nous, les Africains, contre le terrorisme comme elle nous a unis contre le colonialisme. »

« Le terrorisme, en particulier la brutalité de Boko Haram contre nos populations, est une menace à notre sécurité collective et à notre développement. Elle s'est désormais propagée dans la région, au-delà du Nigeria et nécessite une réponse collective, efficace et décisive », a déclaré la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma

Aussi, les chefs d'Etat et de gouvernement africains présents à ces assises ont-ils décidé de la mise place d'une force multinationale africaine de 7 500 soldats, en vue d'aller en guerre contre cette secte terroriste.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a accueilli favorablement le projet de l'UA de saisir le Conseil de sécurité de l'ONU contre la secte islamiste du nord du Nigeria. « Mais attention, les mesures qui ne respecteraient pas les droits de l'Homme pourraient compliquer le problème », a-t-il averti aux soldats de la future force multinationale africaine qui seront appelés à frapper Boko Haram dans les zones très peuplées du nord-est du Nigeria.

Ce sommet des chefs d'Etat de l'UA, a aussi servi d'occasion propice pour le secrétaire général de l'ONU d'appeler les dirigeants africains à ne pas s'accrocher au pouvoir et à quitter leurs fonctions au terme de leurs différents mandats.

Les États-Unis prêtent à apporter leur soutien logistique

Au cours d'une conférence de presse, la sous-secrétaire d'Etat américaine pour l'Afrique, Linda Thomas-Greenfield a insisté sur l'aide que son pays était prêt à apporter au Nigeria mais aussi à ses voisins dans la lutte

contre Boko Haram en matériel, en formation et à travers une assistance technique.

« Nous pensons que c'est possible de défaire Boko Haram. Et nous sommes prêts en tant que gouvernement américain, comme nous l'avons été depuis le début, à soutenir les efforts du Nigeria et de ses voisins avec une assistance technique, de la formation et du matériel », a-t-elle déclaré.

Les autres conflits qui ravagent le continent : Somalie, Mali, Libye, Soudan du Sud et République démocratique du Congo, ont été également évoqués.

Un sommet de l'Igad, l'organisation intergouvernementale Est-africaine sera organisé pour tenter d'arracher un accord entre le président sud-soudanais, Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, dont la rivalité a plongé depuis décembre 2013 la plus jeune nation du monde dans une sanglante guerre civile. Les deux hommes se sont rencontrés auparavant à Addis Abéba, sans progrès.

Yvette Reine Nzaba

Denis Sassou N'Guesso échange sur des projets de coopération

En marge du 24^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'union africaine, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso a eu des entretiens avec des personnalités étrangères. Chaque fois, la coopération bilatérale était l'objet de leurs échanges.

Le chef de l'Etat congolais a notamment reçu, le 30 janvier, le représentant spécial du président russe pour le proche orient et l'Afrique, Mikhail Dogeanov. Il est également vice-ministre des Affaires étrangères de Russie. Leur échange a porté sur des questions d'intérêt commun et la coopération bilatérale. L'actualité du monde a été également évoquée par les deux hommes d'Etat.

Peu avant cette audience, le président Denis Sassou N'Guesso s'était entretenu avec le premier ministre algérien, Abdelmalek Sellal. Là encore, des questions de coopération entre les deux pays (Congo et Algérie) ont dominé leur entretien, ainsi que les sujets préoccupants liés à l'actualité africaine et mondiale de l'heure.

Le président congolais avait également inscrit au programme des travaux de ce sommet de l'UA, le dossier relatif aux préparatifs des Jeux africains que Brazzaville abritera du 4 au 19 septembre de cette année. Il a présenté à ses pairs le niveau d'avancement des préparatifs de cette rencontre de la jeunesse africaine.

La Rédaction

Le Port autonome de Pointe-Noire initie une réflexion en vue de sa compétitivité

Dans le but d'accroître la compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire, un séminaire a été organisé du 28 au 29 janvier à Pointe-Noire sur l'actualisation du diagnostic et du plan d'action de facilitation et de simplification des coûts de passage portuaire. Ce, en présence de Pascal Ngotene, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire.

Ce séminaire qui a regroupé les responsables des services déconcentrés de l'Etat au Port de Pointe-Noire et les membres de la communauté portuaire de Pointe-Noire a bénéficié de la collaboration des experts du Cabinet Deloitte. La réduction des coûts et délais de passage portuaire, gage de la compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire ont été les principaux objectifs de cette réunion.

Chaque année, les usagers du Port fustigent la lourdeur administrative de la chaîne de passage portuaire, la cherté de ses coûts et leur impact négatif sur le panier de la ménagère. Ce séminaire s'est donc assigné comme mission de déterminer les actions à entreprendre à l'horizon 2017 de manière participative pour l'amélioration des procédures.

« Nous avons commencé à travailler en novembre par l'actualisation du diagnostic réalisé en 2008 pour tenir compte à la fois des importants investissements de modernisation des infrastructures réalisées et pour tenir aussi compte de cette impressionnante augmentation du trafic



notamment du trafic des conteneurs. Pendant, les deux jours, avec l'ensemble des acteurs privés et publics impliqués sur le Port, nous avons partagé les constats sur le diagnostic et afin aussi de définir un plan d'action concret que nous avons l'honneur d'accompagner sur les deux ans qui viennent », a dit Cédric Etienne, directeur du Cabinet Deloitte- Conseil Secteur public en Afrique Francophone avant d'ajouter « Dans une méthode participative impliquant l'ensemble des acteurs privés et publics sur le port de manière, nous voulons faire en sorte qu'il y ait une adhésion forte

autour des constats et que le plan d'action soit défini de manière constructive et parfaitement en harmonie avec l'adhésion de l'ensemble des personnes et que l'on



puisse définir un mode opératoire pour suivre de manière régulière, rigoureuse et professionnelle l'ensemble des actions qui seront à mettre en œuvre dans les deux ans qui suivent ».

Dès la création du Port Autonome de Pointe-Noire en février 2000, l'une des priorités de la Direction Générale mise en place a été de réhabiliter les installations existantes et d'adapter le Port aux nouvelles conditions du trafic. Grâce au Programme d'investissements prioritaires (PIP), plusieurs travaux ont été réalisés (quais, terre plein, nouveaux équipements de manutention...) per-

mettant de manutentionner près de 600 000 conteneurs EVP par année. Malgré ces lourds investissements, les différentes pratiques administratives sur la place portuaire de Pointe-Noire s'éloignent toujours des standards en la matière « Les délais sont importants (près de 25 jours pour sortir un conteneur du Port). Les coûts de sortie d'un conteneur sont parmi les plus élevés dans la sous région. Il faut nous attaquer aux problèmes de coût. Notre port doit être compétitif. Ensemble avec le Cabinet Deloitte, après le diagnostic, nous allons proposer des solutions pour que ces conclusions et recommandations soient mises en œuvre » a conclu Pascal Ngotene, directeur général du Port autonome de Pointe-Noire. Construit en 1934, pour servir de terminal maritime au Chemin de fer qui relie le fleuve Congo à l'Océan Atlantique, le Port autonome de Pointe-Noire est un maillon essentiel du système multimodal de transports comprenant des voies maritime, ferroviaire, fluviale et routière qui forment une chaîne vitale pour les économies des pays de la sous région d'Afrique centrale. Il dessert un vaste hinterland de 4 millions de km², peuplé d'environ 180 millions d'habitants.

INTERVIEW

Claude Le Roy : « Mon avenir n'est plus important. Le plus important c'est l'avenir du football au Congo »

Au lendemain de l'élimination du Congo en quart de finale de la Coupe d'Afrique des nations face aux Léopards de la RDC, Claude Le Roy a échangé avec la presse nationale sur les leçons à tirer de l'élimination des Diables rouges en y évoquant son avenir.

Face à la RDC, il s'est déroulé un scénario imprévisible. Le Congo menait 2-0 avant d'être rattrapé et devancé au score. Cette élimination en quarts de finale, comment l'avez-vous vécue ?

Claude Le Roy : J'ai passé une nuit très mauvaise. J'étais déçu et anéanti. Ce n'est pas pour moi mais pour ces joueurs qui méritaient je pense autre chose et qui ont fait tellement d'efforts depuis un mois. C'est un groupe professionnel. Déjà on a eu ce bonheur de se qualifier pour cette coupe d'Afrique des nations quinze ans après puis terminer premier de notre groupe et premier de tous les groupes. Et puis ce quart de final est arrivé. Je pense qu'on a été victime un peu de notre inexpérience, dans l'euphorie du deuxième but. On sait qu'après les buts, il faut se reconcentrer complètement. On était encore un petit peu sur les nuages, manque d'habitude de gestion de ces moments-là, peu de jeunesse internationale. Et puis, il aurait fallu qu'on reste un peu plus longtemps à deux à zéro pour ne pas leur permettre de reprendre espoir. Ils sont revenus trop vite dans le match à deux à un. A deux à un but bien évidemment, le vent a changé de côté. Il a soufflé à leur dos parce que ce sont eux qui étaient les chasseurs en ce moment-là derrière le gibier Congo. Puis qu'ils avaient la possibilité alors que peu de temps à deux à zéro, on sentait qu'ils avaient pris un coup sur la tête. A deux à un bien évidemment l'espoir regagnait leur camp. Et sur le deuxième but c'est comme si un coup de massue était tombé sur la tête des joueurs. Puis ils avaient du mal à se relever. Mais c'est la vie du football. C'est comme ça qu'on apprend ; c'est comme ça qu'on grandit et c'est comme ça qu'on gagne en maturité. Toutes les équipes ont connu ça dans leur trajectoire. C'est comme ça qu'on apprend. Je donnais l'exemple tout à l'heure de pleins d'histoires de football. On peut citer de milliers de matches où ça bascule. Parce que là c'était un problème mental. On croit qu'on y est arrivé et d'un seul coup, on commence à trembler sous la pression de l'équipe adverse. Je crois qu'à deux - un on avait encore une superbe occasion de 3-1 par Fodé Doré. Je crois qu'en ce moment-là, il nous aurait permis de nous qualifier. Ce que je retiens, c'est la très belle image laissée par cette



équipe du Congo. Beaucoup de gens ont aimé cette équipe. Elle a fait plaisir par sa générosité, son enthousiasme, sa solidarité. C'est une bonne expérience. Cela m'a rendu triste parce que j'avais tellement aimé conduire cette équipe en demi-finale. Mais ce que je retiens, c'est tout ce qu'ils ont fait avant.

Durant toute la compétition vous avez longtemps réfléchi avant d'arrêter votre équipe. Pour ce match contre la RDC quelle était la stratégie ?

CLR : Elle aurait été assez facile parce qu'on savait qu'il fallait qu'on prenne un peu le jeu au milieu qui risquait d'être un petit peu en infériorité numérique parce qu'ils voulaient mettre beaucoup de puissance athlétique devant. Je savais avant, J'en avais même parlé. J'avais dit qu'on avait une équipe pour marquer des buts contre la RDC par contre on n'était pas à l'abri de leur incroyable potentiel athlétique offensif. Nous sommes tombés hier sur un grand Dieu-Merci Mbokani. Il a fait un match énorme. Il a montré un niveau de jeu incroyable et un investissement personnel incroyable. On est ainsi tombé sur une équipe qui a aussi beaucoup de qualités. Il ne fallait pas leur permettre d'espérer.

Des joueurs comme Litsingi et Bissiki n'ont pas convaincu, pourquoi n'aviez-vous pas pensé à renforcer l'équipe après l'avance de deux buts ?

CLR : Je pense que le doublant Litsingi-Marvin Baudry fonctionne parfaitement bien. En plus on a des joueurs qui ont de la qualité et qui n'ont pas de matches par exemple, Fabrice Ondama qui est un bon joueur et qui n'a pas joué depuis huit ou neuf mois en match officiel. Il n'est pas capable de faire un match plein. Nous l'avons re-

pris petit à petit. Mais rien ne remplace le temps de jeu. Bien évidemment quand les joueurs manquent de temps de jeu, il leur est impossible de tenir sur une heure et demie. Avec Francis Litsingi et Marvin Baudry, ça se passe parfaitement bien qu'avec Bouka Moutou et Dimitri Bissiki. En face de Bissiki il y avait Mabuati qui était un incroyable dribbleur. Et quand il est passé à gauche, il a posé les mêmes problèmes à Marvin. C'est le talent de chaque joueur qui fait la différence.

Nous savons bien que nous avons une équipe qui a encore beaucoup de progrès à faire. On vient de très loin, et il y a encore beaucoup de travail à faire.

Comment entrevoyez-vous l'avenir de l'équipe nationale du Congo et aussi le vôtre ?

CLR : Mon avenir vous le savez. Je ne cours pas derrière les contrats. Jamais ! On va en discuter tranquillement avec Sébastien en priorité. Je prendrai les décisions que j'ai à prendre. Je n'ai pas de souci de ce côté-là. L'équipe nationale a un avenir de qualité mais il faut savoir se situer. On n'est pas une des meilleures équipes d'Afrique ; Il y a encore beaucoup de travail à faire. Il est question d'aider maintenant les moins des 20 ans pour la CAN au Sénégal. Ça va être un moment important aussi pour l'avenir du football congolais d'avoir des moins de 20 ans qui sont des vrais jeunes. Le respect des âges c'est surtout le plus important. Il ne faut pas faire la compétition en rajeunissant de 4, 5, 6 ou 7 ans certains joueurs cela ne sert à rien. Vaut mieux perdre dans une compétition avec l'âge réel parce qu'on en tire profit pour l'avenir. Il faut continuer à travailler et surtout s'organiser pour les matches amicaux de 27 et 31 mars et des 3 et 7 juin. Ce sont des dates FIFA et ce sont des matches qu'il ne faut pas manquer. Ça permet de voir de nouveaux joueurs et de progresser. Mon avenir n'est plus important. Le plus important c'est l'avenir du football au Congo. Je sais que de toutes les façons, quoi qu'il arrive, je serai toujours dans le football sur un terrain avec une équipe nationale ou autre dans les prochains mois. Ce n'est pas très important. Mon cas personnel n'a aucune importance. Vous savez, les cimetières sont pleins des gens indispensables. Je ne suis sûrement pas le plus indispensable.

Propos recueillis par James Golden Eloué et Camille Delourme

CHRONIQUE

En mémoire des victimes

Il est peut être temps de se réveiller car l'humanité court un grand danger, celui du déclin significatif de ses valeurs fondamentales, celles qui faisaient sa stabilité semblent être rejetées en masse, la violence se manifestant partout et avec une telle récurrence, qu'il faille s'en inquiéter.

Le terrorisme, qui se révèle aujourd'hui plus que jamais comme une arme de revendication ayant dépassé les bases nationales, est désormais à la portée de tous ceux qui font de la violence leur cheval de bataille.

Le premier mois de l'année, censé impulser, devrait nous avoir inspirés en nous rappelant qu'à l'occasion du 27 janvier, date d'anniversaire dédié à la mémoire des victimes de l'holocauste, l'abomination loin d'avoir disparue, continue de camper devant nos portes et c'est donc à nous de ne pas lui prêter le flanc. Il y a également un autre anniversaire, centenaire celui-ci, du souvenir du génocide des Arméniens, et pas si loin de nous les abominations des conflits civils entre congolais dans les années passées et bien d'autres sur notre globe terrestre.

Il ne faut donc pas oublier les folies destructrices de ces vieux démons qui ont présidé nos consciences durant ces périodes sombres et prôner sans cesse la culture de la paix. Il faut le rappeler en martelant que la bêtise humaine qui n'a pas de limite peut se reproduire à tout instant, c'est pourquoi il faut exhorter vivement au sempiternel « Plus jamais ça » en nous remémorant les guerres civiles du Congo Brazzaville par exemple, pendant les années 1959, 1993, 1994, 1995 et 1997, des conflits, qui auront provoqué la mort de plusieurs milliers de personnes et entraîné le déplacement à l'intérieur du pays de centaines de milliers.

Celles-ci ont véritablement contribué à la destruction tour à tour, des infrastructures économiques de développement et du tissu social qui ont subi une régression sans pareil dans l'histoire d'un jeune Etat.

Méfions nous de ces idéologies qui inspirent massacres, grandes destructions de population, de matériels, il est de notre devoir martelions nous, à l'instar de l'Unesco qui commémore la Journée internationale dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste, d'organiser des événementiels pour cette même mémoire collective.

La maison de l'Unesco, a organisé pour sa part les 26 et 27 janvier derniers, un concert de l'Orchestre symphonique de Jérusalem, sous la direction de Frédéric Chaslin, une Table ronde « Culture, mémoire et transmission », une Journée de commémoration « Vie, liberté et héritage des rescapés de la Shoah » ainsi qu'une 8^e cérémonie dédiée à la mémoire des victimes de l'Holocauste en présence de madame Irina Bokova, Directrice générale de l'Unesco, de monsieur Bernard Cazeneuve, ministre de l'Intérieur de la République française, de monsieur Eric de Rothschild, président du Mémorial de la Shoah, de madame Henryka Mo cicka-Dendys, sous-secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères de la République de Pologne, et de son Excellence Monsieur Carmel Shama Hacoheh, ambassadeur, délégué permanent d'Israël auprès de l'Unesco.

Nous en inspirant, peut-on affirmer à ce jour que nos gouvernants et artistes ont assez peint la matière ? Car ce devoir de mémoire incombe également aux historiens et autres partenaires de la société civile pour organiser des tables rondes, cérémonies, expositions et construire des Mémoriaux au même titre que l'on devrait organiser des cultes pour le souvenir !

Pensons à ces innombrables victimes qui depuis la nuit des temps ont permis que nous puissions revendiquer notre humanité.

Ces victimes ne peuvent être oubliées et le spectre de la destruction doit toujours nous revenir en souvenir afin que plus jamais nous ne revivions ces horreurs, c'est pourquoi chacun est interpellé, qui pour prendre sa plume, qui son pinceau, qui son micro, qui pour son engagement multiforme, pour répéter à tue tête « plus jamais ça » un ça qui malheureusement n'est jamais si loin de la réalité humaine !

Ferréol Constant Patrick Gassackys



**NOUS SOMMES
FIERS DE VOUS !**

Vous nous avez fait vibrer.
La Nation vous
est reconnaissante.



airtel, sponsor officiel des Diabes Rouges



OPÉRATION SUKOLA 2 CONTRE LES FDLR

Les Fardc prennent les devants des opérations

En lieu et place d'opérations militaires conjointes avec la Monusco comme cela avait été initialement convenu, tout porte à croire que les forces loyalistes feront cavalier seul, du moins dans un premier temps, avant d'impliquer la force onusienne.

Le début du mois de février s'annonce très rude pour les éléments résiduels des Forces démocratiques pour la libération du Rwanda (FDLR) réfractaires au désarmement. Après avoir annoncé son intention de les contraindre par la force, les Fardc seraient, pour l'instant, en pleine préparation de cette offensive qui s'annonce imminente. Cette opération militaire pourrait entrer dans sa phase décisive cette semaine avec la ferme intention de désarmer ceux des rebelles hutus rwandais qui s'obtiennent à rester sur le territoire congolais avec armes et munitions. Face à la menace que représente l'annonce de cette offensive militaire voulue d'envergure, les FDLR ont vite changé de discours, cherchant à convaincre quant à leur volonté à poursuivre le processus politique de désarmement.

Dans un communiqué publié au lendemain de l'annonce de cette offensive militaire, les rebelles hutus rwandais ont réaffirmé leur ferme détermination de continuer à œuvrer pour la paix dans la région des Grands lacs africains. Nonobstant ce changement de ton, les Fardc sont décidées à en découdre avec les FDLR qui n'ont jamais présenté des gages sincères de poursuivre leur reddition volontaire conformément à la volonté exprimée par la Conférence internationale sur la région des Grands lacs (Cirgl) et la Communauté de développement de l'Afrique australe (Sadc). Tout le problème, c'est qu'entre les Fardc qui tiennent à prendre les devants de cette campagne militaire et la Monusco de qui elle attend un appui logistique conséquent, les choses sont loin d'être claires.

Quoique les rôles soient bien définies sur papier, il reste à s'accorder sur d'autres détails liés par exemple à la planification stratégique du projet. Là-dessus, il nous revient que la Monusco serait tenue à l'écart et n'aura pas accès à toutes les données, explique-t-on. Une façon de dire qu'il s'agit là d'une affaire que les Fardc voudraient piloter seules indépendamment de la couverture onusienne dont l'apport militaire risque, selon certains, de ne pas être à la hauteur de l'enjeu. En lieu et place d'opérations militaires conjointes avec la Monusco comme cela avait été initialement convenu, tout porte à croire que les Fardc feront cavalier seul, du moins dans un premier temps avant d'impliquer la force onusienne.

Entre-temps, le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon continue de marteler sur la nécessité de « mener une action décisive en vue de neutraliser les FDLR pour que la paix et la stabilité puissent être rétablies dans la région des Grands lacs tout en insistant sur le fait que les signataires de l'Accord-cadre pour la paix, la sécurité et la coopération devraient tous tenir leurs engagements.

Alain Diasso

RDC

Pascaline Kudura aux arrêts

L'opposition congolaise n'est pas encore au bout de ses peines. Un de ses cadres en la personne de Pascaline Kudura, épouse de l'ancien porte-parole du chef de l'État, Kudura Kassongo, est aux arrêts depuis le 30 janvier. Des informations parvenues aux Dépêches de Brazzaville laissent entendre qu'elle avait été cueillie dans la journée à son domicile situé au quartier Binza Ma campagne. Les éléments de la police dépêchés sur les lieux auraient dû signifier la raison de leur présence au couple avant d'embarquer ce membre actif de la majorité présidentielle populaire (MPP) d'Eugène Diomi Ndongala. Il lui aurait été signifié que les mobiles de son arrestation allaient lui être communiqués à l'endroit où elle était censée être attendue. Depuis lors, silence radio.

Cette nouvelle arrestation, la énième du genre, laisse un goût amer quant à manière dont les opposants sont de plus en plus traités, estiment des observateurs. Très active dans les activités de l'opposition, Pascaline Kudura dont on connaît l'extrémisme affiché vis-à-vis du pouvoir a pris une part active lors des dernières manifestations contre la loi électorale pour lesquelles son mari s'est tiré avec une balle au pied, selon son propre récit.

A.D.

AGRICULTURE

Nécessité d'une administration forte

Un cadre du ministère de l'Agriculture est en colère face à la prolifération des projets financés par les partenaires au développement dans le secteur agricole et montés souvent en dehors de toute expertise de l'administration générale. Entre-temps, les services du secteur qui continuent à suivre des formations en renforcement des capacités deviennent des coquilles vides.

Contactée à l'issue d'une énième session de formation, notre source qui a requis l'anonymat est déçue de la faible utilisation de l'administration. Selon elle, il est indispensable de poursuivre la réforme en profondeur pour permettre à l'administration générale de recouvrer sa place dans la gestion des affaires liées à l'agriculture. En des termes durs, elle s'est dite outragée de la confiscation de fait des questions agricoles au niveau du ministère, empêchant ainsi toute continuité dans le temps des projets parfois d'envergure. Pour elle, l'idéal serait de définir la responsabilité pour les provinces et les entités territoriales en mettant sur pied un plan s'inspirant des potentialités du pays. « Les autorités doivent définir une politique congolaise en

prenant en compte également la dynamique africaine dans le secteur agricole. Elles défendront un plan de développement qui tend à harmoniser les plans de développement des provinces », a déclaré la source. Dans cet effort de relancer ce secteur stratégique, il faut arriver à développer une profonde réflexion sur les étapes de la mécanisation, en y intégrant les impacts possibles. Par ailleurs, il revient au gouvernement de respecter ses engagements en affectant les 10% du budget à l'agriculture, en dépit des pressions extérieures. L'agriculture ne doit plus être considérée comme un simple slogan pour distraire les acteurs du secteur, a-t-elle poursuivi. Il faut un cadre de travail incitatif à travers la loi et ses mesures d'application. Pour le reste des recommandations, notre source a réitéré la nécessité pour le pays de se pencher plus sérieusement sur le problème de la disponibilité du crédit. Entre-temps, le ministère de l'Agriculture s'est montré déterminé à se rapprocher de son personnel. Le week-end dernier, le nouveau patron de l'Agriculture, pêche et élevage, Isidore Kabwe, a lancé un appel à la mobilisation des agents et cadres autour des actions de son ministère. « J'ai be-

soin de tout le monde, il n'y a pas de sot métier. J'ai besoin du soutien de tout le monde, du secrétaire général au huissier. Nous devons développer l'agriculture car l'agriculture est le moteur du développement. Le programme est là, si on nous donne des moyens, nous sommes capables de faire quelque chose », a-t-il souligné.

Le message arrivera-t-il à décrire une situation assez confuse ? Rien n'est moins sûr. Isidore Kabwe est descendu sur le terrain pour établir un état de lieu complet du secrétariat général de la Pêche et élevage mais également s'enquérir du fonctionnement des différents services de son secteur. Le premier constat a révélé que l'administration générale est bien tenue, bien organisée et même équipée à 60%. Mais il espère bien poursuivre cette visite d'inspection dans d'autres services du ministère à travers la capitale. Dans l'ensemble, les plaintes des agents et cadres tourneraient davantage autour des mauvaises conditions de travail dans les centres agricoles du pays, des moyens de locomotion au profit des agronomes et des moyens de déplacement appropriés pour le personnel.

Laurent Essolomwa

UNICEF

Mobilisation des 132 millions de dollars pour les enfants de la RDC

L'enveloppe servira, de l'avis du responsable de la communication de cette agence onusienne pour la RDC, Yves Willemot, entre autres à venir en aide aux plus de 2,7 millions de personnes déplacées suite aux conflits armés.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) a lancé, le 29 janvier, un appel de 3,1 milliards de dollars pour venir en aide à 62 millions d'enfants en danger dans les crises humanitaires dans le monde. Par ailleurs, dans le cadre de ses actions humanitaires en RDC, cette agence des Nations unies mobilise 132 millions de dollars américains pour les enfants congolais. Le responsable de la communication de l'Unicef pour la RDC, Yves Willemot, a noté que les fonds serviront entre autre à venir en aide aux plus de 2,7 millions de personnes déplacées suite aux conflits armés dont la majorité d'entre eux vivent en dehors des camps dans des familles d'accueil. « L'appel pour la RDC représente 132 millions de dol-



Des déplacés recevant une assistance d'urgence de l'Unicef et de l'ONG internationale IRC

lars américains en 2015. N'oublions pas que les besoins des enfants en situation humanitaire en RDC sont importants. Il y a 2,7 millions des personnes qui sont déplacées en RDC. Environ la moitié des enfants vivent en majorité dans des familles d'accueil qui nécessitent un soutien particulier », a indiqué Yves Willemot à radiookapi.net. Cette agence onusienne

compte également continuer en 2015 à mettre en place des programmes visant le retour à une vie normale pour les enfants en garantissant des formes d'éducation adaptées. L'appel des fonds concerne également la réponse à la malnutrition aiguë et sévère, une urgence silencieuse qui touche 2,25 millions d'enfants en RDC.

Lucien Dianzenza

COMMERCE ILLICITE

Des pointes d'ivoire taillées saisies par la police

L'Institut congolais pour la conservation de la nature (ICCN) dénonce l'existence d'un réseau comprenant des sujets congolais et vietnamiens.

Quelques sujets vietnamiens et congolais ont été récemment pris la main dans le sac. Ils font partie d'un vaste réseau de trafiquants d'ivoire.

Une cargaison provenant de leur officine avait été appréhendée dernièrement par la police et présentée à la presse le 30 janvier. Cette cargaison contenait un important lot de pointes d'ivoire, dont la majorité était déjà taillée. Il ressort des investigations faites que ces ivoires qui proviennent de l'arrière-pays sont écoulés à Kinshasa où fulminent des trafiquants. Seuls les initiés connaissent les lieux de négoce et comment rencontrer ces vendeurs illicites.

Dans le cas d'espèce, le lot saisi implique l'abattement de quinze éléphants, à en croire les responsables de l'ICCN. En fait, le fait de décimer la population des éléphants pour extraire leur pointe d'ivoire est condamnable par la loi congolaise qui interdit ce type de commerce. Les trafiquants incriminés auraient, à ne croire des sources de l'ICCN, tué lesdits éléphants au parc de la Salonga dans la province de l'Équateur. Il s'agit précisément de gros éléphants comme l'attestent les bouts de chair ramenés à Kinshasa, a expliqué l'administrateur-directeur général de l'ICCN, Cosmas Wilungula. « Nous n'avons pas plus de dix mille éléphants à travers tout le pays. Pourtant, il y a quelques années, nous en avions plus de quinze mille. S'il n'y a pas d'efforts pour arrêter ce trafic d'ivoire, nous n'allons

plus connaître l'éléphant. Nos enfants apprendront qu'il y avait un animal qu'on appelait éléphant », a-t-il déclaré. Des propos émouvants qui renseignent sur le côté pervers de ce commerce d'un autre âge au moment où l'humanité s'attelle à lutter contre l'extinction des espèces protégées dont l'éléphant. Le trafic a pris de l'ampleur ces dernières années et, curieusement, l'autorité gouvernementale n'arrive pas à appliquer sa mesure d'interdiction du commerce d'ivoire. À Kinshasa comme ailleurs à travers le pays, les trafiquants opèrent à ciel ouvert, relayés par des artisans qui exploitent l'ivoire pour en faire des objets d'art. L'autorité compétente est donc appelée à sévir contre ces marchands d'ivoire dont le repère connu est la commune de Barumbu à Kinshasa.

A.D.

APPUI DU GOUVERNEMENT

La police s'impatiente

Il faut des moyens conséquents pour permettre à l'Inspection générale, importante structure de la Police nationale congolaise (PNC), de bien fonctionner. Le bureau de l'Inspecteur général a remis un cahier des charges au vice-Premier ministre et ministre de l'Intérieur, Évariste Boshab, lors d'une visite «surprise» de ses installations.

Profitant de la visite d'Évariste Boshab dans les différents bureaux de travail des généraux et directeurs, jusqu'au call center 114 mis en place pour rapprocher la police de la population, le directeur de cabinet de l'Inspecteur général a présenté à l'autorité de tutelle le cahier des charges contenant un certain nombre de doléances devant permettre à l'Inspection générale de la PNC de fonctionner de manière optimale. La question du retard accumulé dans la mise à disposition des moyens attendus n'a pas manqué d'être posée directement à Évariste Boshab.

Tout ne serait qu'une question de jours, a-t-il rassuré. « Prenez-moi au mot. Après la conférence plénière du gouvernement qui aura lieu dans quelques jours, cette question va être réglée ». Aussi cette visite lui a-t-il permis de tâter la réalité sur le terrain. « Je viens de me rendre compte que l'Inspection générale de la PNC est une structure très importante ».

L'importance de l'Inspection générale tient bien entendu de sa mission qui se



Évariste Boshab lors de la visite

concentre essentiellement sur le contrôle et l'évaluation du travail de la PNC en RDC. Mais Évariste Boshab a appelé au renforcement de la collaboration. « L'Inspection générale de la PNC doit être chaque fois à mes côtés pour des orientations nécessaires sur la réglementation des questions de la police sur l'ensemble du territoire national ». Au-delà, Évariste Boshab a jugé indispensable que l'Inspection générale de la PNC multiplie les émissions et campagnes de sensibilisation sur sa mission et son rôle à travers le pays.

Laurent Essolomwa

FOOTBALL-TRANSFERT

Jean-Marc Makusu prêté avec option d'achat au Mouloudia d'Oran

Après une saison passée sans jouer depuis son transfert de Bel'Or AC de Kinshasa au Standard de Liège, Jean-Marc Makusu Mundele vient de signer un contrat de six mois avec option d'achat au Mouloudia d'Oran en Algérie.



Jean-Marc Makusu Mundele

L'attaquant congolais Jean-Marc Makusu Mundele (22 ans) va évoluer dans les six prochains mois dans le championnat d'Algérie. Il vient d'être prêté avec option d'achat à la formation de Mouloudia d'Oran. Et l'on apprend que le joueur s'entraîne depuis le 27 janvier avec le club algérien. Le site web officiel du club d'Oran indique que l'ancien joueur de Bel'or a paraphé son contrat à distance avant la date butoir de la fin du mercato d'hiver. Ceci, afin de permettre aux dirigeants de Mouloudia de déposer dans les délais son dossier de qualification au niveau de la Ligue de football professionnelle. Le joueur est en fait soumis au code Transfert matching sys-

tem, et il devra patienter une semaine avant qu'il ne soit qualifié pour jouer sous les couleurs de son nouveau club. Jean-Marc Mundele pourrait faire ses grands débuts dans le championnat algérien lors de la rencontre de la 19e journée entre le MC Oran et le RC

ARba Harrach au stade Zabana. Meilleur buteur au sein du championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfkin) avec son club, Jean-Marc Makusu Mundele s'est révélé au grand public à la troisième édition du Championnat d'Afrique des Nations (Chan) en janvier 2014 en Afrique du Sud avec les Léopards locaux de la RDC.

Il avait signé un doublé lors de la victoire de la RDC face au Burundi (2-1) et grâce à ce succès, les Léopards locaux entraînés par le sélectionneur Santos Muitubile avaient réussi à se qualifier en quarts de finale.

Après cette prestation remarquable, le jeune attaquant avait directement été enrôlé par Standard de Liège en Belgique. Mais il n'a jamais pu jouer ne fût-ce qu'un match avec le premier groupes des Rouches liégeois. Ensuite,

il a été prêté à Ujpest, club hongrois dirigé par le fils du président du Standard de Liège. Là encore, il n'a livré aucune rencontre, bloqué pour des raisons administratives. Jean-Marc Makusu a ensuite fait des tests non concluants au Havre en France et ensuite à Zulte Waregem en Belgique, avant de se résoudre à revenir à Kinshasa. Après avoir passé toute une saison sans jouer, il va pouvoir s'exprimer dans le championnat algérien et progresser sous la conduite de l'entraîneur français de Mouloudia, Jean-Michel Cavalli, dont le club est actuellement troisième à la L1 algérienne.

M.E.

CAN 2015

La RDC en demi-finale aux dépens du Congo Brazzaville

Le derby du Pool Malebo entre les Léopards de la République démocratique du Congo et les Diables rouges du Congo Brazzaville, comptant pour le quart de finale de la 30e Coupe d'Afrique des Nations (CAN) a livré, le 31 janvier, à Bata en Guinée Équatoriale, son verdict.

Après s'être fait peur, les joueurs du sélectionneur Florent Ibenge ont finalement pris le dessus sur les poulains du mythique technicien français Claude Le Roy au terme d'une partie épique. Pour cette rencontre, Florent Ibenge a une fois de plus modifié un tantinet ses onze de départ, avec la titularisation dans l'axe de la défense du colosse Gabriel Zakuani, préféré pour ce match à Joël Kimwaki, ainsi que celui de Cédric Makiadi dans la récupération en lieu et place du capitaine Mulumbu toujours blessé, avec à ses côtés Mbemba. Il y a donc eu le gardien Robert Kidiaba, Jean



Bifouma le n°13 des Diables rouges surveillé par deux attaquants des Léopards

Kasusula, Zakuani, Mongongu, Issama, Chancel Mbemba, Cédric Makiadi, Dieumerci Mbokani, Yannick Bolasie, Jérémy Bokila et Cédric Mabwati.

Les Léopards prennent le match à leur compte dès le coup d'envoi, monopolisant le cuir, face à une équipe du Congo jouant assez bas. Par plus de deux fois en première période, Jérémy Bokila de Terez Grozny en Russie est sur le point de tromper le gardien de but Mafoumbi du Congo Brazzaville, sur des passes en retrait de Cédric Mabwati qui prend souvent de vitesse les latéraux Bissiki et Babele. Mais les reprises de Bokila manquent de force. À la fin de la première période, le score est de zéro but partout. Au retour des vestiaires, Gabriel Zakuani blessé dès la première période, cède sa place à Kimwaki. Et Bokila échoue de nouveau devant Mafoumbi avec une frappe qui tutoie la barre transversale. L'on note aussi le coup franc à plus de vingt mètres de Cédric Makiadi repoussé une deuxième fois par la barre transversale du portier Mafoumbi. Et lorsqu'on ne parvient à marquer avec autant d'occasion de but, le revers arrive assez vite. On joue la 55e minute, Delvin Ndinga d'Olympiakos en Grèce est à la braquette d'une balle arrêtée. Sa frappe trouve Fodé Doré de Cluj qui catapulte le cuir dans les buts de Robert Kidiaba désabusé ainsi que sa défense. Les Diables rouges mènent par un but à zéro. Et cinq minutes plus tard, Jean Kasusula sur le flanc gauche de la défense RD-congolaise cède à la pression des attaquants du Congo Brazzaville et fait une passe à l'adversaire dans l'axe. Une monumentale erreur qui ne pardonne pas. Fodé Doré bute d'abord sur Robert Kidiaba, avant que Thievy Bifouma d'Almeria en Espagne, le leader technique des Diables rouges, n'inscrive le deuxième

but d'une frappe de gauche que Kimwaki est incapable de stopper sur sa ligne. Coup de tonnerre dans le camp de la RDC en retard désormais de deux buts !

C'est en ce moment que Yannick Yala Bolasie et ses coéquipiers vont prendre leurs responsabilités et changer invraisemblablement le scénario du match. On joue la 55e minute, le joueur de Crystal Palace déboule sur le flanc gauche, déposant littéralement le latéral droit Marvin Baudry des Diables rouges. Son centre en retrait en ras du sol est repris imparablement par Dieumerci Mbokani totalement démarqué. La RDC revient à deux buts à un. Les hommes de Florent Ibenge maintiennent la pression. Cédric Mabwati cède sa place à Neeskens Kebano qui fait pour la première fois son apparition à cette phase finale de la CAN, lui qui s'était blessé lors de la préparation des Léopards à Mbankomo au Cameroun. À la 72e minute, Fodé Doré loupe de mar-

quer le troisième but des Diables rouges sur un centre. Il se blesse et est évacué sur une civière. Et à la 75e minute alors que les joueurs de Claude Le Roy sont en infériorité numérique en attendant le remplacement de Fodé Doré, Jérémy Bokila, -conjurant enfin une sorte de mauvais sort après plusieurs occa-

sions nettes de but manquées- signe le but de l'égalisation d'une frappe limpide sur une passe de Cédric Makiadi. Ce retour RD-congolais dans le match va jouer visiblement sur le moral des joueurs de Claude Le Roy qui n'arrivent plus à contenir les attaques RD-congolaises. À la 81e minute sur une balle arrêtée, Neeskens Kebano dépose le cuir sur la tête de Joël Kimwaki qui bat le gardien de but Mafoumbi.

Stupeur du côté des Diables rouges, alors que les Léopards prennent de l'avantage au tableau d'affichage pour la première fois au cours de cette rencontre. Un avantage mérité au regard de la physionomie du match caractérisée par la nette domination des Léopards dans l'entrejeu. En effet, selon les statistiques, les Léopards, qui inscrivent le quatrième but par le biais de Mbokani à la 92e minute sur une nouvelle passe décevante de Neeskens Kebano, ont eu 55 % de possession de balle, vingt et un tirs dont douze cadrés, contre douze tirs dont six cadrés pour les Diables rouges du Congo Brazzaville. L'on note aussi le nombre des fautes, dont 21 des Léopards et 25 des Diables rouges. Ayant mené jusqu'à deux buts à zéro, les joueurs de Claude Le Roy ont manqué d'expérience pour gérer cette avance pourtant confortable. En pratiquement vingt-cinq minutes, ils ont encaissé quatre buts fatidiques. Et naturellement, la population RD-congolaise à Kinshasa et dans d'autres villes du pays a salué cette victoire avec moult scènes de liesse. Notons que c'est la troisième victoire de la RD-Congo sur le Congo Brazzaville en quatre oppositions en phase finale de la CAN. En demi-finale, la RDC jouera contre le vainqueur de la confrontation entre l'Algérie favori du tournoi et la Côte d'Ivoire.

Martin Engimo

VOEUX DE NOUVEL AN

La mairie honore la presse

Depuis 6 ans, le conseil municipal et départemental de Pointe-Noire dédie chaque année ses vœux de Nouvel An à une corporation. Pour 2015 le Conseil a porté son choix sur les journalistes. Cette communion avec la presse a eu lieu le 28 janvier.



La photo de famille avec les journalistes

C'est depuis 2009 que ce conseil a adopté cette coutume de reconnaissance. Les journalistes succèdent ainsi aux transporteurs, les premiers à être mis à l'honneur (2009), les opérateurs économiques (2010), les chefs de quartiers et leurs collaborateurs (2011), les personnels de la santé (2012), les enseignants (2013) et les artisans (2014). Dans le mot bilan qu'il a présenté, Disso Dakonga, secrétaire général de la mairie de Pointe-Noire, a indiqué que le choix des journalistes se justifie du fait qu'il n'est pas possible pour le conseil de construire l'édifice commun sans la participation multiforme à la gestion de la cité des personnels des médias.

Il ressort de ce bilan du conseil qu'un total de 8,251 kilomètres de voies et un linéaire total de caniveaux de 4694 mètres ont été traités au niveau de la ville. À cela s'ajoutent l'entretien courant de voies urbaines sur une surface de 17006 m², la réalisation du projet d'adressage (outil important de la gestion des collectivités locales) avec l'appui financier de la coopération française et de l'Union européenne, l'organisation de la 9^e édition de l'épreuve sportive dénommée « 15 km de Pointe-Noire ». Au nombre des actions menées l'année écoulée, figurent aussi l'équipement en matériel de bureau et informatique de la salle qui abritera le site-web de la ville, la dotation de 50 motos à la direction départementale de la police et bien d'autres activités.

Chaînes de télévision et de radio, presse écrite et agences de communication ont répondu présent à cette cérémonie. « C'est un plaisir pour le conseil départemental et municipal de compter la presse à cette cérémonie pour parler, échanger, dialoguer et poursuivre avec elle la réflexion sur les questions fondamentales qui touchent à l'opinion publique, à l'exercice de la liberté d'expression, la liberté que le législateur a donné de pouvoir faire ce qui ne nuit pas à autrui », a souligné le maire de la ville dans son mot de circonstance.

L'occasion lui a permis également de saluer le travail de la presse locale et d'encourager les journalistes à accomplir leur mission dans le respect de la déontologie et de l'éthique de la profession: « Notre ville a besoin d'une presse de bonne réputation, en un mot, notre ville a besoin d'une presse de construction nationale, à même de contribuer à la préservation des équilibres sociaux et de garantir la paix à tous et à chacun. C'est pourquoi, pour le professionnalisme que vous avez toujours fait preuve, je tiens à vous féliciter sincèrement et surtout je vous exhorte à regarder davantage dans cette direction. »

La cérémonie animée par l'orchestre « Chauffé Libédé » a connu la présence du général Jean Olessongo Ondaye, commandant de la zone militaire de défense n°1, de Pascal Ngotène, directeur général du port, sans oublier celle du maire de la ville qui a traduit la gratitude des concitoyens envers la force publique pour leur prestation remarquable entreprise dans la ville. Il a également réitéré la franche collaboration et la disponibilité de la municipalité dans la mise en œuvre des politiques urbano-portuaires concertées, susceptibles de contribuer à l'essor du pays. Conformément aux instructions du président de la République, Roland Bouiti Viaudo a exhorté l'ensemble de la population au travail et au respect des droits et devoirs des travailleurs. Il a également invité les responsables des partis et associations politiques à saisir l'offre de dialogue proposée par le président de la République comme seul gage de préservation de la paix, de la cohésion nationale et l'unique condition indispensable pour la poursuite de l'œuvre de modernisation et de construction du pays.

Félicitant les Diables rouges pour leur bonne prestation à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Guinée 2015, il a formulé pour eux des vœux de réussite avant d'annoncer la poursuite sur place, de la quête de soutien à l'équipe nationale, opération lancée le 27 janvier à la préfecture.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

Marie-Catherine Dekambi Mavoungou exhorte ses administrés à plus d'ardeur au travail

L'administrateur-maire du 4^e arrondissement de Pointe-Noire, Loandjili l'a fait savoir le 30 janvier, à l'occasion de l'échange des vœux de Nouvel an 2015. Cérémonie qui a mobilisé et l'autorité administrative et le personnel des différentes structures sous-tutelle.

Pou l'administrateur-maire du 4^e arrondissement l'occasion était propice non seulement pour se souhaiter une bonne et heureuse année 2015, mais surtout pour transmettre les instructions de sa hiérarchie. « Je saisis cette occasion pour vous rappeler les orientations du Chef de l'Etat dans son message de vœux à la nation, nous rappelant à travailler encore davantage, tout en respectant les instructions sur la gratuité de la défense des pièces d'Etat civil et l'assainissement de notre arrondissement ».

Dans son adresse, Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou a aussi reconnu que l'année dernière, de nombreux projets ont été réalisées dans sa circonscription. « Aujourd'hui, notre arrondissement est traversé par de



Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou serrant la main d'une concitoyenne nombreuses artères permettant aux citoyens de se déplacer librement. Le problème de mobilité des citoyens pris en compte par le Chef de l'Etat connaîtra son efficacité avec la Société de transport qui verra le jour d'ici peu », s'est-elle vanté, avant d'ajouter : « la prise en compte des problèmes de salubrité par le gouvernement est remarquable et effective dans les quartiers de l'arrondissement avec des jeunes ayant compris la nécessité d'avoir un environnement propre. Des jeunes, qui sont tous les jours à pied d'œuvre

pour effectuer des opérations de balayage, de désherbage, de faucardage, de curage des caniveaux et lits des rivières. Je les encourage afin qu'ils maintiennent cet élan de travail pour la santé de tous et la beauté de notre arrondissement ».

Actualité oblige, elle a souhaité plus de vigilance à tous, pour que le match Congo-RDC de la CAN 2015 ne suscite pas de dérapages et autres actes d'incivisme, notamment dans sa circonscription administrative.

Hervé Brice Mampouya

VIE ASSOCIATIVE

Bienvenu Hondolo élu coordonnateur national de la plate forme Horizon 2025

L'élection a eu lieu, jeudi 29 janvier dans un hôtel de la place à Pointe-Noire à lors d'une assemblée générale de ladite plate forme. Près d'une cinquantaine des ONG et de représentants de diverses associations de la société civile de la République du Congo ont participé à la cérémonie.



Bienvenu Hondolo entouré d'autres membres de la Coordination nationale

En effet, la déclaration des principes de la plate forme Horizon 2025 est intitulée « Jeunesse au rendez-vous de son destin », celle-ci stipule que chaque peuple a ses traditions, sa culture et son identité, malheureusement la mondialisation tend à faire disparaître les valeurs et les spécificités culturelles de beaucoup de peuples. Et de plus en plus, le monde est secoué ces derniers temps par des mutations profondes qui bouleversent les données socio-économiques et culturelles existantes de chaque peuple, suscitant ainsi des débats passionnés et déterminants pour l'avenir de celui-ci. Toutefois, ces débats ne semblent préoccuper que les politiques et leurs associés, sans que les couches juvéniles pleines de vitalité et le plus souvent plus nombreuses

n'y participent. Ainsi, parmi les victimes de ces mutations, aux conséquences socio-économiques importantes se trouve en première ligne la jeunesse diluée dans la population civile, condamnée à subir les méfaits d'une société souvent, rendant aléatoire son insertion socioprofessionnelle. La jeunesse congolaise, en tant que maillon de la jeunesse

te plus juste, solidaire, débarrassée des stigmates du tribalisme, de l'ethnocentrisme et du sectarisme, source d'instabilité institutionnelle et sociale dans le but de constituer une société tournée vers le progrès économique et social. La plate-forme Horizon 2025 s'inscrit dans la démarche de sauvegarder l'intégrité nationale et la cohésion sociale avec une orientation qui s'articule autour de plusieurs objectifs, à savoir rassembler les jeunes congolais sans distinction ethnique, politique, religieuse afin d'œuvrer pour la paix et l'unité nationale, conscientiser et responsabiliser la jeunesse afin de renforcer sa participation au développement du Congo, comme pays émergent en 2025, créer des espaces de réflexion et actions ouverts aux jeunes de tout horizon pour contribuer à l'éducation préventive, la formation professionnelle, la création et l'expression culturelle, la valorisation de l'équité, du respect et de l'autodiscipline, développer un partenariat étroit avec le mouvement social, car l'action de paix, de l'unité nationale ne se résume pas simplement à l'engagement politique. Il s'agit pour la jeunesse de susciter l'entraide et la solidarité comme fondement de toutes sociétés. Soulignons qu'Horizon 2025 est une plate-forme des jeunes acteurs de la vie publique et sociale de la République du Congo, créée le 5 janvier 2015 autour du Cercle de Réflexion Jeunesse N'kayi Développement, conformément à la déclaration n°051/MTD/DB/P/SG/DDSP/SR. Celle-ci envisage l'union de tous les jeunes du Congo et le renforcement de la démocratie avec l'instauration d'un nouvel ordre socio-politique et économique.

Séverin Ibara

FORUM DE BANGUI

Quelle Centrafrique voulons-nous demain ?

C'est la question que les Centrafricains vivant en République du Congo se sont posée lors de la consultation populaire à la base qui s'est tenue le 30 janvier à Pointe-Noire sous la présidence de Gaudeuille Isabelle Charlotte, ministre des Eaux et Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine.

Les Centrafricains sont conscients de l'échec et des autres états généraux que le pays a tenus depuis une vingtaine d'années. Contrairement au passé, aujourd'hui les réflexions, les décisions et les recommandations devront venir de la base. C'est en fait une nouvelle politique adoptée par les autorités de Bangui afin de préparer ce grand forum devant conduire, en définitive, le pays vers les élections, libres, justes, transparentes et inclusive. Une expression de la volonté du peuple afin de doter le pays de dirigeants et d'institutions démocratiques. En effet, ces assises revêt d'une importance capitale, car elles devraient non seulement permettre au peuple centrafricain de tirer un certain nombre de leçons sur leur passé, mais également de s'impliquer dans le processus de relèvement du pays afin de tourner définitivement

le dos aux violences armées. Dans son mot de circonstance, Gaudeuille Isabelle Charlotte a rappelé que la Centrafrique a connu une descente aux enfers en ce sens que tout ou presque a été détruit lors de la crise qu'a connu le pays « après ces consultations que nous allons mener, vous aurez à désigner librement vos représentants pour le forum de réconciliation et de reconstruction de Bangui », a-t-elle dit tout en rassurant ses compatriotes.

Cette consultation populaire s'est déroulée dans la fraternité et le respect mutuel sur des thématiques suivantes : le dialogue, la vérité, la réparation, la réconciliation, la justice, la paix, la sécurité, le désarmement, la réforme du secteur de sécurité, la gouvernance, les élections, le relèvement économique et bien d'autres. Rappelons que cette activité a notamment connue la présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, Émilienne Raoul, ministre congolaise des Affaires sociales, de l'Action humanitaire et de la Solidarité ainsi que Mme Fayanga Marie-Charlotte, ambassadrice de la RCA en République du Congo, doyenne du corps diplomatique.

Hugues Prosper Mabonzo

HUMEUR

Parents, soyez vigilants, la précocité sexuelle a gagné des enfants !

Nous entendons par précocité sexuelle chez les enfants, le fait que ceux-ci non majeurs, mais traversant la période d'adolescence se permettent de se livrer aux actes sexuels et quelquefois abusifs. Ce qui ouvre la voie à des lourdes conséquences à la fois sur le plan bio-physiologique et psychosociologique. D'où la nécessité d'interpeller les parents car le constat est que de plus en plus des facteurs favorisant ce comportement envahissent nos milieux de vie.

Que dire alors de ces facteurs ! Ils sont surtout occasionnés par l'entrée fulgurante dans le modernisme avec ses technologies de toute sorte. Ces technologies ne peuvent pas qu'avoir le positif, il y a aussi le négatif. Citons pêle-mêle ces facteurs, la prolifération des cyber-cafés avec la projection sans cesse des films pornographiques, l'Internet avec ses multiples sites spécialisés en pornographie, la vente à ciel ouvert des CD gravés des films érotiques et des chansons indigestes, l'ouverture abusive par des gamins dans des quartiers populaires des vidéo-clubs incestueux, des projections par des télévisions locales ou étrangères aux heures de la journée, des films qui ne traitent que de la chose sexuelle, la liberté que des enfants ont de rester coller aux différentes chaînes de télévision aux grilles non moralisantes jusqu'aux heures tardives de la nuit, les mauvaises fréquentations juvéniles et bien d'autres.

Et au nombre des conséquences, on peut noter, l'émergence chez les enfants des comportements à risque tels que l'usage de drogue et d'alcool, le vagabondage et la débauche, la prostitution, le désinvestissement scolaire. Et cela peut ouvrir la voie aux maladies sexuellement transmissibles et à des grossesses non désirées avec l'abus des rapports non protégés. Et d'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), près de 15 millions d'adolescents deviennent parents chaque année. Encore que, lorsqu'il s'agit des filles, le risque est grand de s'exposer aux viols et aux violences sexuelles. Un autre phénomène est en train de voir le jour, c'est la banalisation de la vente du préservatif. Alors comment comprendre que les aînés puissent permettre à leurs petits frères de vendre en leur absence des préservatifs dans leurs kiosques et petites boutiques. Cela crée de la curiosité chez l'adolescent qui finira par chercher à découvrir l'usage de l'objet vendu. C'est déjà là l'amorce de l'acte sexuel précoce.

Et dans la cellule familiale restreinte, on doit aussi condamner l'habitude de certains parents d'acheter aux enfants des choses qui ne sont pas proportionnelles à leur âge. Tenez ! Comment comprendre qu'un enfant de 13 ans révolus peut se permettre aux yeux des autres avoir un téléphone de près de 200.000 Fcfa lorsqu'on sait que la fonction essentielle d'un téléphone pour un enfant, c'est d'être constamment en contact avec ses parents. Et quel sera le comportement des autres enfants qui ont son âge et dont les parents sont financièrement incapables de le faire, de chercher à l'acquiescer par tous les moyens et s'ils sont les jeunes filles, allez-y comprendre.

Faustin Akono

SALUBRITÉ

L'hôpital de Base de Tié Tié et le CSI 303 s'engagent à garder leurs structures saines

La remise officielle des engagements formulés par le personnel paramédical du CSI 303 et de l'hôpital de Base de Tié Tié a eu lieu le 30 janvier dans cet hôpital en présence de Cyril Rabeisen, délégué de l'Institut européen de coopération et de développement et responsable du Programme d'appui aux structures de santé (Pass) en République du Congo, d'Albert Touadi, médecin chef du district sanitaire n° 3 Tié Tié et de plusieurs autres responsables de santé.

Pendant un an, les infirmiers, le personnel soignant, les sages femmes, le personnel de laboratoire, les techniciens de surface ont suivi une formation sur l'hygiène hospitalière axée sur les thématiques telles que se laver les mains à la prise de service, garder propre sa tenue vestimentaire, observer l'hygiène de la place de travail et celle des locaux. Une formation théorique et pratique dispensée par le personnel du Pass. Ceci, dans le but de garder l'environnement hospitalier toujours propre par l'application rigoureuse des mesures d'hygiène hospitalière. Cette initiative a été vivement applaudie non seulement par les bénéficiaires mais aussi par les différents responsables sanitaires, à l'instar du Dr Albert Touadi, qui a souhaité que cette formation soit pérenne et s'étende à d'autres structures sanitaires. Selon Cécile Olenka Otshudiema, infirmière au Pass, l'année 2014 ayant été consacrée par le Pass à l'hygiène hospitalière, « la nécessité de se mobiliser sur les règles d'hygiène, le suivi sur le terrain est pour nous un moyen efficace d'évaluer ensemble les conditions de la pratique de l'hygiène dans nos services ». De son côté, Marie-Véronique Lemoine, responsable des soins infirmiers au sein du Pass, a présenté sous la forme de graphiques les résultats des observations sur le terrain concernant l'hygiène des mains, la tenue vestimentaire, l'hygiène de la place de travail, l'hygiène des locaux. Des constats édifiants qui montrent que si dans la pratique de l'hygiène des mains et la bonne te-

nue vestimentaire d'énormes progrès ont été accomplis, un grand travail reste cependant à faire notamment dans l'amélioration de l'hygiène de la place de travail et l'entretien du matériel.

Ce n'est que par la conjugaison des efforts entre le personnel soignant, les infirmiers, les sages femmes, les techniciens de surface que ces manquements seront corrigés, a reconnu le Dr Byemba, coordonnateur médical du Pass, en projetant quelques diapositives comparatives de la situation d'avant et après la formation. Il s'est réjoui toutefois que l'hôpital de Base de Tié Tié,



Lecture des engagements par une infirmière de l'hôpital de Base de Tié Tié / «C3»

depuis quelque temps, modernise ses locaux en présentant un visage plus attrayant, donnant ainsi confiance et assurance aux patients. Une modernisation qui doit se traduire aussi dans la pratique de l'hygiène hospitalière, a-t-il ajouté.

À la fin de l'activité, des engagements formulés par le personnel soignant, infirmiers et techniciens de surface sur l'observation et l'application de l'hygiène hospitalière leur ont été remis par les agents du Pass. Ces engagements lus par les représentants de différents services (bloc opératoire, maternité, pédiatrie...) devant l'assistance seront affichés dans leurs services.

Avec cette formation, le Pass continue son engagement au service des populations vulnérables en améliorant notamment l'accessibilité et la qualité des soins pour ces populations à Pointe-Noire. Ce programme qui prendra fin en 2017 vise, entre autres, le renforcement des compétences des personnels paramédicaux et des gestionnaires des hôpitaux, la dynamisation communautaire, la réhabilitation des structures de santé et la fourniture d'équipements adaptés.

Hervé Brice Mampouya

FESTIVAL DE THÉÂTRE SCOLAIRE

Une dizaine d'établissements attendus

La 5^e édition du Festival de théâtre scolaire de Pointe-Noire (FTSP-N) aura lieu du 24 au 27 mars 2015 à Pointe-Noire. Elle réunira une dizaine d'établissements scolaires : primaire et secondaire qui vont prester à travers leurs comédiens et troupes théâtrales dans les différents lieux de spectacles retenus pour la circonstance.



Une pièce de théâtre jouée par les scolaires lors du FTSP-N / crédit photo «Adiac»

C'est sous le thème, « Théâtre, facteur d'épanouissement en milieu scolaire » que sera organisé ce grand rendez vous culturel consacré à la jeunesse. Une initiative du Cercle des jeunes artistes créateurs (CJAC) que dirige Cardy Cardelin Babakila,

en partenariat avec la direction départementale de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et la jeunesse de Pointe-Noire.

Cette activité qui coïncide avec la Journée internationale du théâtre et de la Francophonie va connaître la participation des différents établissements scolaires publics et privés et sera rehaussée de la présence de Jack Percher, metteur en scène français et de Marie-Françoise Ibovi,

écrivaine congolaise. Le FTSP-N a pour but de promouvoir les œuvres culturelles et artistiques en milieu scolaire. Unique en son genre, le FTSP-N est aussi un prétexte d'émulation de la jeunesse scolaire pour rivaliser d'ardeur dans la création artistique, la prestation scénique et l'élocution. Critères primordiaux de distinction des meilleurs acteurs, troupes, etc... récompensés à l'issue des spectacles.

Cette nouvelle édition sera marquée par un concours dénommé « Miss pagne FTSP-N », qui vise à honorer et valoriser les traditions vestimentaires en milieu juvénile. Il s'agit aussi de promouvoir les us et coutumes à travers un accoutrement exemplaire en phase avec les bonnes mœurs.

Pour garantir la réussite de l'évènement, la contribution de tous est attendue, question de favoriser l'épanouissement de la jeunesse.

H.B.M.

CAN-2015

Léon-Alfred Opimbat : «Notre football est revenu, avec fierté, sur le devant de la scène africaine, et ceci est votre œuvre»

Dimanche matin, Léon-Alfred Opimbat s'est exprimé devant l'équipe et le staff des Diables rouges. Le ministre des Sports et de l'éducation physique y a dressé un bilan globalement positif du parcours de la sélection nationale à cette 30^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), rappelant le soutien sans faille apporté par le gouvernement. Déplorant le scénario du match face à la RDC, il a appelé la Fédération, staff et joueurs à en tirer les leçons nécessaires.

Face à la sélection congolaise, Léon-Alfred Opimbat a su trouver les mots justes : « *Le Congo n'avait pas gagné le moindre match à une phase finale de la CAN depuis quarante et un an et vous avez su vaincre le signe indien en obtenant deux probantes victoires face au Gabon et au Burkina. Vous êtes également parvenus à vous qualifier au second tour de cette compétition, rendant positif le bilan global de la participation congolaise. Notre football est revenu, avec fierté, sur le devant de la scène africaine, et ceci est votre œuvre* ». Le ministre des Sports a par ailleurs rappelé l'apport du gouvernement quant aux bonnes conditions de la sélection nationale. « *Vous êtes venus en Guinée Equatoriale avec l'onction du peuple congolais et avec la bénédiction du président de la République, qui vous a apporté tout son soutien. Je crois que l'on peut dire que le gou-*



Léon-Alfred Opimbat, le ministre des sports, s'est exprimé devant la sélection congolaise, dimanche matin (crédits photo adiac)

vernement, que je représente ici n'a jamais failli à ses obligations vous concernant », a-t-il expliqué, récoltant ainsi l'assentiment de l'auditoire.

Lucide, Léon Alfred Opimbat a déploré la défaite, et son scénario douloureux, face aux Léopards de la RDC : « *Lors de ce quart de finale, vous avez*

réussi à marquer deux buts, avant d'accomplir l'exploit, négatif, d'encaisser quatre buts. Il appartient désormais à la Fédération, au staff technique et à vous, joueurs, de faire le constat technique de cette défaite. Il faut en tirer les leçons

nécessaires pour faire en sorte que cela n'arrive plus. Il en va de la progression de cette équipe, jeune et prometteuse. Il y aura d'autres compétitions, dans un avenir proche et, le parcours que vous avez accompli, lors de cette CAN, devra servir de socle ».

**Camille Delourme
et James Golden Eloué**

L'aventure est finie pour les Diables rouges

Alors que les Diables rouges menaient 2-0 face aux Léopards de la RDC, ils se sont finalement inclinés 2-4, en quart de finale de la CAN 2015, après une fin de match irrésistible des hommes de Florent Ibenge. Le Congo rentre donc à la maison sur une défaite cruelle, qui ne devrait pas occulter le bon parcours du onze national depuis son arrivée à Bata, en Guinée Equatoriale

Le quart de finale entre le Congo et la RDC, quatrième du nom en Coupe d'Afrique des Nations, aura finalement souri aux Léopards. Ces derniers s'imposent 4-2 au terme d'une seconde période complètement folle. Et totalement tragique pour les Diables rouges de Claude Le Roy. En effet, après une première mi-temps assez fermée, le Congo ouvre le score par le biais de Fodé Doré, à la réception d'un coup-franc de Delvin Ndinga (54^e). Ce but, le premier de l'attaquant du CFR Cluj dans la compétition, fait suite à un tir sur la barre de Bokila. Les dieux du foot semblent donc s'être donné le mot pour accompagner les Diables rouges vers la victoire. Les supporters congolais, arrivés à bord d'un vol affrété par le président de l'AC Léopards, Rémy Ayayos Ikoounga, y croient d'autant plus à la 61^e, lorsque Thievy Bifouma double la mise : l'attaquant d'Almeria reprend victorieusement un ballon repoussé en catastrophe par Kidiaba. Ironie du sort, ce deuxième but intervient peu après une deuxième transversale RD-Congolaise (coup-franc de Makiadi à la 59^e). Malheureusement, la réduction du score des Léopards, bien plus convaincants que lors de leurs matchs de poules, arrivera très vite, trop vite même : Yannick Bolasie enflamme son côté gauche et sert Mbokani, qui trompe Mafoumbi de près.

La suite ressemblera à un naufrage pour les Diables rouges, dépassés par la furia RD-congolaise, animée par le nouvel entrant, Neeskens Kebano. Bokila s'y reprend à deux fois pour crucifier Mafoumbi (75^e). Entré à la 50^e, Kimwaki prolonge un coup-franc de Kebano dans les filets (80^e).

Alors que le Congo cherche à égaliser, Mbokani double le score et douche les espoirs de demi-finale des Diables rouges. L'addition est donc salée pour le Congo et le scénario douloureux. Mais cela ne doit pas annihiler la belle aventure congolaise et les belles perspectives qui s'offrent à cette équipe, née à Bata. Des joueurs tels que Mafoumbi, Babélé ou Bifouma, âgés de moins de 23 ans ont prouvé que l'avenir leur appartenait. Ils sont le socle du Congo de demain. Qu'il faudra soutenir pour rester dans la dynamique amorcée lors de cette CAN 2015.

Camille Delourme

RÉFLEXION

L'Afrique à la croisée des chemins

Le sommet qui vient de se tenir à Addis Abeba l'a confirmé de façon claire : ou bien l'Afrique se décide à prendre elle-même son destin en mains et tous les espoirs lui seront permis ; ou bien elle se contente de parler sans vraiment agir pour la sécurité de ses peuples et le désordre qui menace des régions entières du continent s'étendra inexorablement. Le débat, dira-t-on, n'est pas nouveau. Il nourrit, en effet, depuis des années les discussions au sein même de l'Union africaine, mais il prend aujourd'hui une réelle acuité en raison des crises qui ne cessent de s'étendre, menaçant la stabilité de zones immenses qui, jusqu'alors, vivaient dans la paix.

Rendons, sans flagornerie, à César ce qui revient à César : depuis près de trente ans le président du Congo, Denis Sassou N'Gusso, plaide la cause d'une Afrique responsable, dotée d'institutions et de moyens d'action suffisamment puissants, donc efficaces, pour prévenir et gérer elle-même les crises qui menacent sa stabilité. À travers ses livres, ses discours, ses interventions publiques et privées de toute nature, il ne cesse d'attirer l'attention de ses pairs sur la nécessité d'agir afin de conjurer le mauvais sort en édifiant

un système de maintien, ou de restauration de la paix capable d'agir à l'échelle du continent. Et c'est bien lui qui a lancé en 2003, par le canal de la revue Géopolitique Africaine, l'idée de mettre sur pied un « Pacte panafricain contre l'agression » qui permettrait aux États de prévenir les crises à venir, pacte adopté deux années plus tard, le 31 janvier 2005, lors du sommet d'Abuja, mais qui n'a toujours pas permis à l'Afrique de construire un système de sécurité efficace (1).

Les événements dramatiques qui se déroulent aujourd'hui en Afrique de l'ouest, comme en Afrique orientale, comme en Afrique centrale prouvent que le président du Congo avait raison. Ils démontrent aussi, hélas ! que les dirigeants du continent n'ont toujours pas pris la mesure du poids, donc de l'influence qui pourrait être la leur dans la sphère internationale s'ils se décidaient enfin à agir ensemble. Et c'est bien là le problème que l'Afrique va devoir résoudre dans les mois et les années à venir si elle veut réellement se protéger contre les dangers qui la menacent de l'intérieur, si elle veut empêcher la réédition des erreurs dramatiques que provoque inéluctablement l'intervention anarchique des

puissances extérieures au continent – cf. l'assassinat du guide libyen Mouammar Kadhafi –, si elle veut fonder sur des bases solides sa longue marche vers le développement durable.

Ne nous faisons pas d'illusion, la construction d'un système de sécurité à l'échelle continentale sera long et difficile : long parce que l'on ne bâtit pas un tel instrument en un jour ni même en dix ans, difficile parce que les divergences existant entre les États africains constituent un obstacle majeur à cette coopération même si les déclarations officielles affirment haut et fort le contraire.

Conclusion évidente : c'est dans le cadre régional entendu au sens géographique et humain du terme – Cédéao pour l'Afrique de l'Ouest, Cécéac pour l'Afrique centrale, Sadc pour l'Afrique australe, EAC pour l'Afrique de l'est, UMA pour le Maghreb arabe – que s'édifieront dans un avenir proche les ensembles stratégiques capables de mettre les peuples africains à l'abri des guerres et des crises qui les menacent aujourd'hui. Ceci ne veut pas dire qu'une coordination est impossible ou illusoire à l'échelle du continent et dans le cadre de l'Union africaine, mais

cela signifie que les actions concrètes, sur le terrain, devront être organisées région par région et non globalement.

Les États africains ne seront crédibles aux yeux des puissances extérieures au continent que s'ils manifestent leur volonté d'agir de façon réaliste, c'est-à-dire en s'organisant dans un cadre régional et non à l'échelle continentale qui demeure très utopique. Et comme cet appui s'avère indispensable tant sur le plan technique que sur le plan financier, ils vont devoir s'organiser selon ce schéma.

Telle est, à nos yeux en tout cas, la leçon qu'il convient de tirer du sommet qui vient de se tenir à Addis Abeba.

Jean-Paul Pigasse

(1) Le président du Congo a rappelé à de nombreuses reprises, ces dernières années le rôle que l'Afrique peut et doit jouer dans sa propre sécurisation. Relire à ce propos les prises de position publiées, toujours dans la revue *Géopolitique Africaine*, à la veille du sommet Afrique-France de Paris en décembre 2013 et du sommet Afrique-Europe de Bruxelles en avril 2014.